

**Crise
en Asie**
Le modèle
asiatique
s'adaptera-t-il?
page C1



Russie
Le limogeage
fait par Eltsine
laisse perplexe
page C20

France
Chirac condamne
les alliances
droite-FN
page C20



Cyberpresse
La vengeance
est un plat qui se
mange froid
page B5

Onze Oscars pour *Titanic*



«Je suis le roi du monde!» a déclaré James Cameron après avoir été consacré meilleur réalisateur à la soirée des Oscars hier soir. Cameron a fait garder quelques instants de silence à la foule du Shrine Auditorium de Los Angeles après avoir reçu la statuette du meilleur film. Les 11 Oscars de *Titanic* placent le film à égalité avec *Ben Hur*.

Le film de James Cameron égale le record de *Ben Hur*

HUGUETTE ROBERGE

Après avoir quadruplé aux guichets la mise (300 millions) des studios Fox et Paramount et enregistré le plus gros succès commercial de l'histoire du cinéma, *Titanic*, la romantique fresque-catastrophe partie favorite avec 14 sélections, a non seulement raflé le plus gros des honneurs de la 70^e soirée des Oscars hier soir à Beverly Hills, en récoltant 11 statuettes, mais aussi du même coup égalisé le record de *Ben Hur*, qui en avait obtenu autant en 1959.

« Il n'y a pas de mot pour dire ce que je ressens, sinon : je suis le roi du monde ! » a lancé, radieux, le réalisateur de *Titanic*, James Cameron, avant de demander un instant de silence pour les 1500 victimes du naufrage du *Titanic* en 1912.

Au cours de ce gala assez conventionnel, malgré les gags de l'excellent Billy Crystal officiant comme animateur pour la sixième fois et les rappels nostalgiques marquant le 70^e anniversaire des Oscars, *Titanic* a cumulé les trophées du meilleur film de l'année 1997, du meilleur réalisateur pour le Canadien James Cameron, des meilleurs montage, photographie, son, montage sonore, décors, costumes, musique originale, effets spéciaux (auxquels la firme montréalaise Digital Domain a participé).

Sans oublier, bien sûr, celui de la meilleure chanson originale, accordé à *My Heart Will Go On* de James Horner et Will.

Voir **ONZE** en A2

■ Autres textes en page A15

Le prix de l'or noir remonte

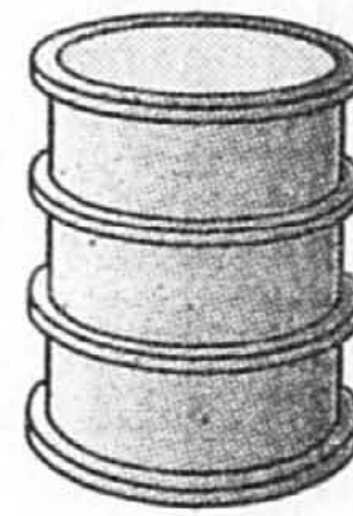
Les automobilistes vont essayer à court terme une hausse du prix de l'essence

RICHARD DUPAUL

La remontée du prix du pétrole, en hausse de jusqu'à 20 % après l'accord intervenu entre des pays exportateurs acceptant de réduire leur production, sonnerait la fin de la récréation pour les automobilistes. Le prix de l'essence, autour de 52,4 cents le litre hier contre 62,9 cents il y a à peine un mois, risque fort de repartir à la hausse, préviennent des détaillants.

« Les prix pourraient monter, peut-être dès mardi (aujourd'hui) », affirme M. Maurice Maisonneuve, président des Pétroles du Québec, un détaillant « indépendant » avec 13 stations.

M. Louis Forget, de la société Ultramar, n'ose faire de prédiction car les conditions du marché évoluent rapidement. Mais si le coût du brut reste à ce niveau, « inévitablement, les prix de l'essence grimperont », dit-



il. Pour sa part, le responsable d'une station Super Gaz sur la Rive-Sud y va de ce commentaire personnel : « Allez faire le plein au plus sacrant. Ça va bouger », lance-t-il sur un ton fataliste.

Un signe avant-coureur de ce qui attend peut-être les consommateurs : des raffineries ont annoncé hier à leurs clients une hausse de 1,7 cent le litre du prix de gros de l'essence pour ce matin, ce qui s'ajoute à une augmentation de 1,2 cent depuis jeudi, rapporte M. René Blouin, de l'Association des distributeurs indépendants de produits pétroliers.

Pour comprendre les causes de ces Voir **LE PRIX** en A2

Les Montréalais renouent avec les sabots de Denver

ANDRÉ CÉDILOT
et ANDRÉ NOËL

Après trois mois d'interruption, les huissiers ont recommencé, hier, à poser des sabots de Denver sur les véhicules des automobilistes qui ont omis de payer leurs amendes à la Ville de Montréal, mais les tarifs sont dorénavant moins élevés.

La Ville avait suspendu l'Opération sabot le 17 décembre à la suite d'articles de *La Presse* dénonçant certaines pratiques de firmes d'huissiers qui coûtaient cher aux contribuables, tout en contrevenant à leurs propres règles de fonctionnement.

En mai, la Ville de Montréal avait aussi reçu une plainte affirmant que la firme d'huissiers Paquette et associés dérogeait à la Loi sur les huissiers en imposant des frais trop élevés. *La Presse* avait révélé que d'autres

firmes d'huissiers qui posaient des sabots procédaient de la même façon.

La Ville avait envoyé la lettre à la Chambre des huissiers de justice du Québec en lui demandant de faire enquête. Dix mois après la réception de la plainte, le syndic adjoint de la Chambre, Alain Boisvert, a donné sa réponse au percepteur en chef de la cour municipale de Montréal, Jacques Provost, le... 20 février dernier.

L'enquêteur de la Chambre reconnaît que le Règlement d'application de la Loi sur les huissiers interdit à ces derniers d'occuper des fonctions d'entreposeur, de sorte qu'ils ne peuvent tirer de revenus de cette opération.

Comme la Charte de la Ville de Montréal permet aux huissiers de remiser les véhicules saisis, M. Boisvert est d'avis qu'ils ont,

Voir **LES MONTRÉALAIS** en A2

Raymond Boulanger n'est plus taulard

La «mule» qui avait transporté 4323 kilos de coke depuis la Colombie est libre après cinq ans de prison

ANDRÉ CÉDILOT

Rendu célèbre par un clin d'oeil moqueur adressé aux journalistes lors de sa comparution devant le tribunal, Raymond Boulanger, pilote de l'avion qui s'est posé à Casey avec 4323 kilos de cocaïne en 1992, vient d'être remis en liberté.

Après de multiples péripéties jusqu'en Cour supérieure, la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) s'est résolue à l'envoyer dans une maison de transition, après qu'il eut purgé cinq ans d'une peine de 23 années de pénitencier.

À l'instar d'autres narcotrafiquants incarcérés au Canada, Boulanger a bénéficié de la nouvelle loi qui permet à un détenu jugé non violent qui

en est à sa première condamnation dans un établissement fédéral à recouvrer automatiquement sa liberté au sixième de sa peine.

En vigueur depuis le 1^{er} août 1997, cette nouvelle disposition oblige la CNLC à revoir rétroactivement les dossiers de tous les détenus à travers le Canada. C'est ce qui explique que le cas de Boulanger ait été mis à l'étude, même s'il avait reçu sa sentence le 2 février 1993.

En raison de complications dans les procédures — le grand patron de la CNLC au Québec, Serge Lavallée, ayant exigé la reprise des audiences —, l'avocat de Boulanger, Jacques Normandeau, a dû s'adresser à la Cour supérieure pour forcer les commissaires à se prononcer.

La décision est tombée le 17 mars : Boulanger

représente un « risque assumable par la société », la CNLC n'ayant pas de motifs raisonnables de croire que Boulanger, une fois sorti de prison, pourrait commettre une infraction accompagnée de violence.

S'il en est ainsi, c'est que les rapports de la GRC sur la découverte d'une mitrailleuse et deux grenades dans l'avion de Boulanger sont contradictoires. En 1992, les policiers disaient avoir déniché l'arme à feu chargée derrière le siège des pilotes, alors qu'en août 1997, à la veille de l'audience de la CNLC, c'est plutôt une grenade qui se trouvait sous le siège de Boulanger. Et il était le seul à y avoir accès ! Pour sa part, Bou-

Voir **RAYMOND** en A2



Raymond Boulanger

648
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces

• index C13
• immobilier C13, C14
• marchandises C15
• emplois C15
• automobile C15, C16

• affaires C6
Arts et spectacles A15 à A19
• horaire spectacles A18
• horaire télévision A18
Bandes dessinées C16

Bridge C17
Décès C19
Économie C1 à C12
Éditorial B2
Êtes-vous observateur C13

Feuilleton C17
Horoscope C14
Le monde C20
Loteries A2, A17
Mots croisés C15, S10
Mot mystère C17

Opinions B3
Foglia Pierre A5
Politique B1, B4, B6 à B8
Tabloid Sports
• Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

Place aux jeunes
- Frédéric Wagnière
page B2

MÉTÉO

Ciel
variable
Max. 2, min. -9
Cahier Sports,
page 16



6 21924 98765 1

HONDA

BERLINE 1998



208\$ ou **4,8%**
par mois, location 48 mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

sur financement d'achat
jusqu'à 60 mois

TOUS LES DÉTAILS EN PAGE A9

Suites de la une

Le prix de l'or noir remonte

LE PRIX / Suite de la page A1

changements, il faut se tourner vers la scène internationale. Neuf producteurs de pétrole membres ou non de l'OPEP annonçaient hier une diminution de leur production de 1,15 million de barils par jour, ou 1,6 % de leur production quotidienne de 73 millions de barils, afin de pousser à la hausse les cours. Ce geste fait suite à l'entente intervenue en fin de semaine entre trois grands exportateurs, l'Arabie Saoudite, le Venezuela et le Mexique, qui ont décidé de prendre les grands moyens pour enrayer la surproduc-

tion mondiale. Sur le marché de Londres, le baril de brut (Brent de la mer du Nord) gagnait aussitôt près de 2 \$, ou 15 %, à 14,96 \$ US en matinée. À New York, cependant, certains prix de référence pour des contrats à terme datés du mois de mai enregistraient des gains de 20 %.

En après-midi, le prix l'essence ordinaire demeurait inchangé dans la région montréalaise aux alentours de 52,4 cents le litre. Certaines stations, à Beloeil notamment, affichaient même 51,9 cents le litre. Mais le statu quo semble intenable car l'essence est déjà en deçà de son prix coûtant, soutiennent les sociétés pétrolières.

En excluant la flambée des cours mondiaux, les automobilistes devraient débours un prix de 57 à 58 cents le litre en tenant compte des frais de transport, des taxes et de la marge bénéficiaire des détaillants, explique M. Forget. Le prix de revient de l'essence se situant à environ 52,4 cents, plusieurs détaillants ne feraient actuellement aucun profit.

En août dernier, le précieux combustible valait 67,9 cents le litre, faut-il rappeler. La composante des taxes représente plus de la moitié des prix de l'essence.

Malgré les sombres projections de ses col-

lègues, M. Jacques Viau, de Petro-Canada, ne croit pas que les dés soient jetés. Les prix du pétrole et de l'essence, rappelle-t-il, peuvent évoluer de manière distincte. De sorte que, malgré une hausse des cours du brut, il arrive que le prix à la pompe reste inchangé ou recule à cause des guerres de prix intermittentes entre les détaillants.

Outre le prix du pétrole, plusieurs facteurs militent néanmoins en faveur d'une hausse des prix au détail, reconnaît M. Viau. Ainsi, en raison d'une demande accrue, le prix à la pompe a tendance à remonter au début de l'été alors qu'il recule l'hiver.

Les Montréalais renouent avec les sabots de Denver

LES MONTRÉALAIS / Suite de la page A1

exceptionnellement, le droit de le faire puisque le document municipal échappe aux règles générales de saisie édictées dans le Code de procédure civile.

Il conclut donc selon les termes suivants : « Après examen de l'affaire, j'en suis venu à la conclusion que dans le cadre d'une saisie effectuée en vertu des dispositions de la Charte de la Ville de Montréal, un huissier peut immobiliser, remorquer et remiser un véhicule ».

Par contre, constate le syndic adjoint, la firme Paquette et associés a bel et bien imposé des frais d'entreposage trop élevés. Il a donc déposé des plaintes contre elle devant le comité de discipline de la Chambre des

huissiers. Pendant des années, a démontré l'enquête de M. Boisvert, la firme Paquette a imposé des frais de remisage de 13 \$ par jour, alors que le maximum permis était de 10 \$.

Dans un article paru le 1er décembre, La Presse a souligné que les coûts réels du remisage, sur un terrain appartenant à la Ville de Montréal, ne dépassaient guère deux dollars par jour. Nos recherches avaient également révélé que les voitures étaient remorquées au coût de 75 \$, alors que le prix normal d'un remorquage à Montréal dépasse rarement 50 \$.

Après avoir étudié la décision du syndic adjoint de la Chambre, le percepteur en chef de la cour municipale, Jacques Provost, a rencontré les représentants des six firmes d'huissiers qui apposent les sabots sur les

véhicules en stationnement dans les rues de Montréal.

À la suite de ces réunions parfois houleuses, il a été décidé que les frais de remisage seraient réduits de 13 à 10 \$ par jour, tandis que les frais de remorquage ont été fixés à 35 \$ au lieu de... 75 \$. Le coût de la pose du sabot reste le même : il varie de 110 \$ à 160 \$ selon les cas.

D'ici à ce que le président de la Chambre des huissiers, Alain Coulombe, en vienne à une entente avec le gouvernement provincial sur l'adoption d'un tarif unique pour l'installation des sabots, les voitures saisies continueront d'être remisées sous l'autoroute Bonaventure.

Une fois toutes les procédures réglées — il reste aussi à ajuster les frais de remorquage, a précisé M. Provost — les véhicules se re-

trouveront à la fourrière municipale, rue Louvain. Les profits du remisage iront ainsi dans les coffres de la Ville, plutôt que dans celles des huissiers.

À cette étape-ci des négociations, les parties n'ont pas encore convenu que des huissiers ou des spécialistes de la Ville se chargeraient éventuellement de la vente aux enchères des véhicules qui n'ont pas été réclamés. Actuellement, cette tâche revient aux... huissiers.

L'an passé, les huissiers ont posé 12 042 sabots. La Ville a un budget annuel d'environ deux millions de dollars pour les huissiers ; elle estime que cela l'aide à percevoir chaque année environ huit millions de dollars d'amendes auprès d'automobilistes fautifs.

Onze Oscars pour Titanic

ONZE / Suite de la page A1

Jennings, interprétée sur scène par notre Céline nationale en beauté, moulée dans une robe longue marine signée Céline (maison de couture française) et rehaussée par le « Coeur de la mer », précieuse réplique du bijou fictif de l'héroïne de *Titanic*, que le bijoutier britannique Asprey a créée d'un saphir sri-lankais de 170 carats et de 107 diamants totalisant 36 carats.

D'abord pressentie pour porter ce joyau incomparable au gala, l'actrice britannique Kate Winslet (la jeune Rose du film) en souriait jaune, d'autant que l'Oscar de la meilleure actrice lui avait échappé, les membres de l'Académie ayant préféré récompenser le talent de l'Américaine Helen Hunt, pour son rôle dans *As Good As It Gets*.

Comme il fallait s'y attendre, le partenaire de Miss Hunt, le vétéran Jack Nicholson, a décroché l'Oscar du meilleur acteur, son troisième (pour 11 sélections), pour sa prestation dans cette comédie de situation, où il donne la pleine mesure de son talent dans la peau d'un vieux misanthrope, égocentrique, sexiste, raciste, homophobe et névrosé, qui, au contact d'une serveuse de restaurant (Hunt), en vient à aimer les chiens, les enfants, les femmes et même les gays.

Good Will Hunting a remporté les importants Oscars du meilleur scénario original concocté par le tandem Ben Affleck et Matt Damon, et du meilleur rôle de soutien dévolu à l'im-

mense acteur Robin Williams, le premier de sa carrière pourtant riche de rôles principaux, pour lesquels il avait déjà été trois fois sélectionné.

L.A. Confidential, excellent drame socio-policiier qui n'a pas malheureusement fait merveille au box-office, a néanmoins reçu les Oscars du meilleur scénario d'adaptation et du meilleur second rôle féminin pour Kim Basinger.

Aspirant à quatre Oscars, *The Full Monty*, petit film britannique sans prétention, à cheval entre comédie et drame social, qui a connu un succès phénoménal à l'échelle mondiale, a dû se contenter d'une seule statuette, celle de la meilleure musique originale. Mais le grand oublié de cette 70^e soirée des Oscars est incontestablement le grand déploiement de Steven Spielberg, *Amistad*, quatre fois sélectionné, mais reparti bredouille.

L'Académie des arts et des sciences du cinéma a célébré le 70^e anniversaire des Oscars en faisant applaudir la plupart des lauréats des années passées, dont plusieurs très anciens, réunis pour cette occasion. Et fait amende honorable en accordant au réalisateur de *Singing in the Rain*, Stanley Donen, 73 ans, qui n'a jamais été sélectionné pour un Oscar, une ovation nourrie et un Oscar spécial de reconnaissance pour l'ensemble d'une oeuvre marquée par la grâce, l'esprit et l'innovation visuelle.

Raymond Boulanger n'est plus taulard

RAYMOND / Suite de la page A1

langer affirme qu'il n'était pas au courant de la présence de cet arsenal dans le Convair dont il s'était servi pour transporter la gigantesque cargaison de cocaïne de la Colombie vers Casey, en Haute-Mauricie, où il avait été forcé de se poser sur une piste abandonnée, le 17 novembre 1992, après avoir été pourchassé par des avions américains.

La CNLC a aussi noté qu'aucune accusation de possession d'armes ou d'explosifs n'avait été portée contre Boulanger ou ses complices. Et ces éléments n'avaient pas été mis en preuve au moment où la Cour d'appel a cassé une ordonnance empêchant Boulanger d'être élargi avant au moins dix ans.

Les commissaires M. Dagenais et J. Dugré n'ont pas donné foi non plus à des rapports du Service correctionnel faisant état de graves menaces que Boulanger aurait proféré à l'endroit d'un autre détenu. Ils n'ont également pas retenu les confidences que le « pilote de Casey » aurait faites en mai 1996 à un autre compagnon de cellule, lesquelles voudraient « qu'il désirait reprendre ses activités pour le cartel de Cali ».

Selon les documents que *La Presse* a obtenus à la suite d'une demande d'accès à l'information, Boulanger, qui a déjà travaillé pour la CIA, devait toucher de quatre à cinq millions pour son périlleux voyage depuis la

Colombie. Selon lui, sa récidive est impossible puisque l'organisation pour laquelle il travaillait a été démantelée. Son chef, Luis Carlos Herrera-Lizcano, est emprisonné aux États-Unis depuis 1994.

Hier, il a été impossible de savoir ce qu'il advenait des accusations de trafic de narcotiques déposées contre lui à Chicago, dans l'État de l'Illinois.

Boulanger avait été décrit par les enquêteurs du DEA et du FBI comme l'un des pilotes les plus fiables de Lizcano, à la tête de la « branche aérienne des cartels de Cali et de Medellin ». Chargé du transport, ce gang de trafiquants colombiens était soupçonné d'avoir déversé des tonnes de cocaïne aux États-Unis et dans le monde depuis 1982.

CONFÉRENCE DE MONTRÉAL

Précision

■ La Conférence de Montréal, qui cette année porte sur l'Europe, n'a pas lieu cette semaine, comme nous l'écrivions hier en page B1, mais les 25, 26 et 27 mai prochain. De même, l'assemblée des actionnaires d'Imprimeries Quebecor a lieu le 24 avril et non le 24 mars. Nos excuses.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par : *La Presse, Ltée*,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser
les informations de *La Presse* et celles des services
de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de
reproduction des informations particulières à
La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 4-0-7
à quatre chiffres : 1-9-9-9
COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30 ;

■ à Montréal : sur rendez-vous, mini-centre 288-8472, Place Montréal Trust, 1500, avenue McGill College, de 11 h à 18 h. Objectif : 55 donateurs ;

■ à Saint-Jérôme : Ordre Fraternel des Aigles en collaboration avec la Sûreté du Québec, 711, rue Fournier, de 10 h à 20 h 30. Objectif : 400 donateurs ;

■ à la FTQ : complexe FTQ, hall d'entrée, 545, boul. Crémazie Est (métro Crémazie), de 9 h 30 à 19 h 30. Objectif : 350 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



La muse de Galliano est montréalaise

■ Suzan Aiguinger passe le plus clair de son temps juchée sur des talons aiguilles en robe fourreau du soir. Ce n'est pas qu'elle court les mondanités ou les cocktails. La jeune femme est muse de profession. Et pas pour n'importe qui : John Galliano, la coqueluche de la mode par les temps qui courent. Viviane Roy l'a interviewée récemment à Paris, entre deux défilés. À lire demain dans le cahier Mode.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Brillante hier lors de la remise des Oscars à Los Angeles, peut-on d'ores et déjà affirmer que Céline Dion est la plus grande chanteuse de son époque?

Le premier ministre Jean Chrétien a-t-il raison de vouloir épauler Jean Charest si ce dernier se lance dans la bataille contre Lucien Bouchard à la tête des troupes du PLQ?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 66 %
Non: 34 %

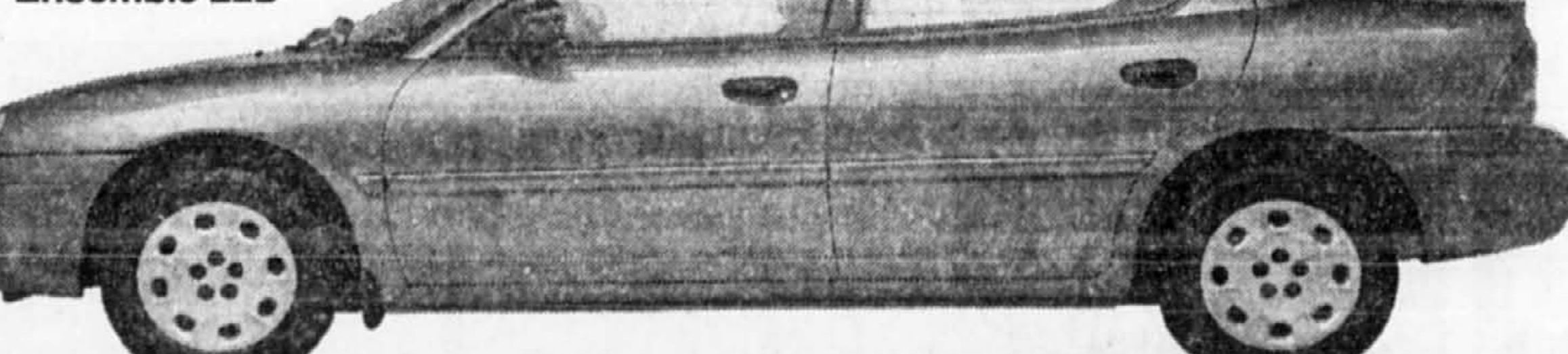
«Le principal atout de la Neon est son rapport qualité-prix.»

- Automobile Magazine

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

NEON 1998
Pour seulement
169\$*
par mois

Ensemble 22D



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.
www.chryslercanada.ca

* Tarif mensuel établi d'après un modèle 1998, avec l'ensemble 22D. Comptant initial de 1 645 \$ ou échange équivalent. Location, terme de 30 mois. Transport (630 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 kilomètres, au taux de 9 c. le km. Rabais du fabricant inclus. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

La Presse

Le mot du jour
handicapé

■ Au nom d'une certaine idéologie bien-pensante, certains condamnent l'emploi de *handicapé* au sens de *personne handicapée*. Mais les dictionnaires

entérinent ce mot autant comme substantif que comme adjectif. Ce n'est pas moi qui vais les blâmer.

— *Affaire Latimer* : les groupes de défense des handicapés trouvent la sentence trop clémente.

Paul Roux

Le Lexique
des difficultés
du français
dans les médias

de l'auteur du Mot du jour

La Presse : (514) 285-7364 / 19,95\$ + taxes

L'EXPRESS
DU MATIN

Calme aux urgences

■ Décidément, les tempêtes ont du bon pour les urgences. Les données sur l'achalandage des urgences hier montrent à quel point les malades peuvent être découragés, eux aussi, par les averses de neige trop abondantes. Sur les 17 hôpitaux montréalais, seulement cinq excédaient très légèrement la capacité officielle de leurs urgences, avec, dans trois cas, seulement une personne de plus couchée sur civière... Même à Maisonneuve-Rosemont, 33 patients étaient alités hier matin aux urgences sur une capacité de 34 ! Du rarement vu, surtout pour un lundi matin.

Porté disparu

■ Gaétan Labelle, un résident de Lakefield, dans la région de Lachute, dont la famille est sans

Gaétan
Labelle

nouvelle depuis le mois d'octobre dernier, a officiellement été rapporté disparu à la Sûreté du Québec. M. Labelle est âgé de 38 ans, mesure 1,68m, pèse 64 kilos, a les yeux bleus et les cheveux noirs. Il a une cicatrice au-dessus de l'œil gauche et arbore un tatouage sur le thorax avec l'inscription « Nathalie ». Toute information peut être communiquée de façon confidentielle à la SQ du poste de Lachute, à (514) 562-8803, ou au superviseur du district de Montréal, à 598-4242.

Jeune homme disparu

■ Pierre Martin Arnaud, 21 ans, est disparu le 17 février de

Pierre Martin
Arnaud

son domicile du 6534, De Lorimier à Montréal. Mesurant 1m73 et pesant 64 kg, il a les yeux et les cheveux bruns. Toute information à son sujet peut être transmise à la police de la CUM au 280-2376 ou à Info-Crime au 393-1133.

Barricadée avec sa fille

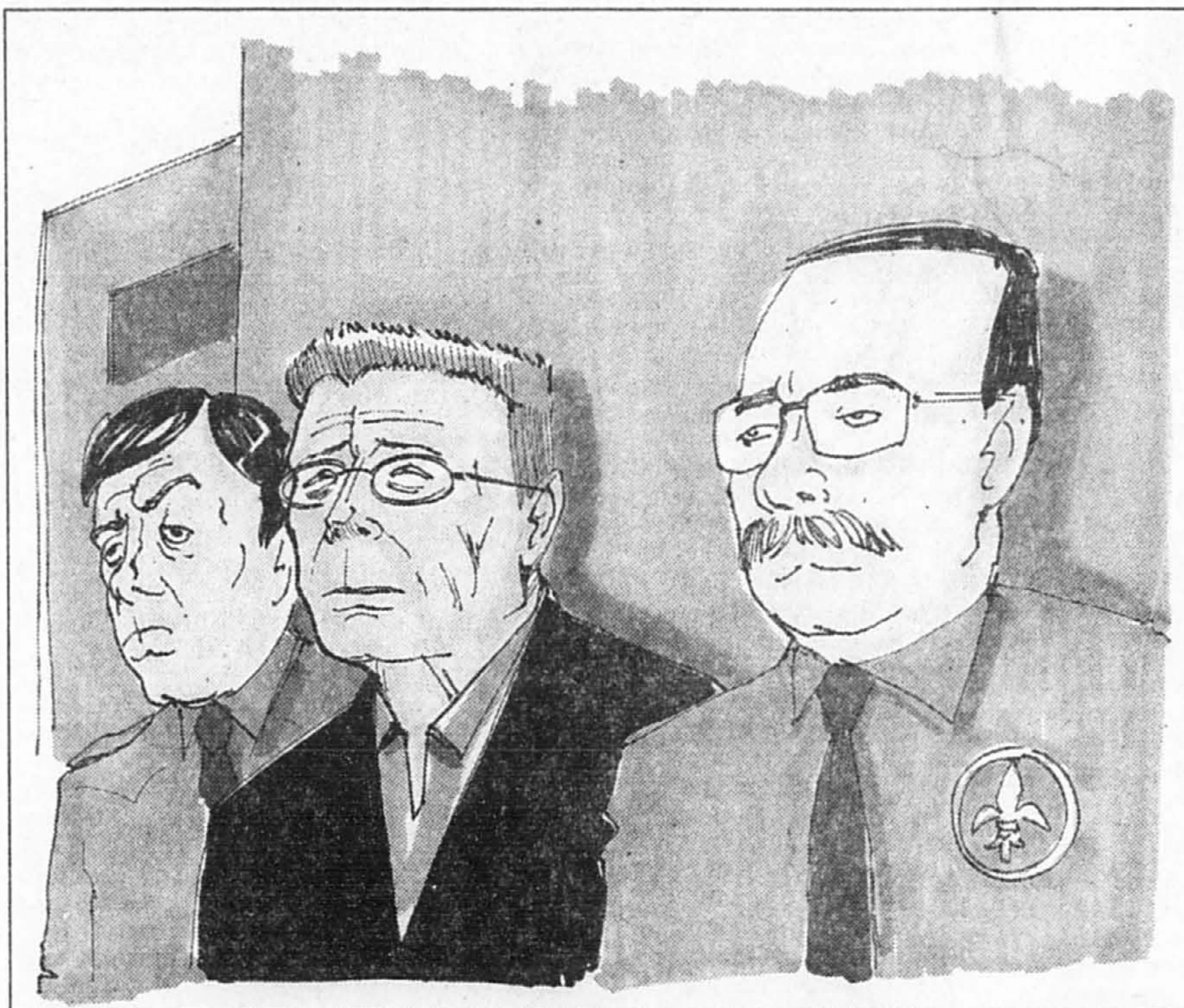
■ Une femme de 49 ans s'est rendue aux policiers de la Sûreté du Québec, vers 21 h 40 hier, après s'être barricadée pendant plus de quatre heures avec sa fille de 12 ans dans la résidence de son ex-conjoint, rue des Sapins, à Entre-Lacs, dans les Laurentides. La jeune fille, sortie de la maison une quinzaine de minutes plus tôt, n'a pas été blessée. Selon la SQ, la mère, en état de détresse psychologique, est entrée par effraction dans la maison, située dans un secteur peu habité. C'est son ex-conjoint, constatant sa présence dans la résidence, qui a contacté la police vers 17 h 20. Un périmètre de sécurité a été établi pendant que les enquêteurs entreprenaient des discussions téléphoniques avec la femme, qui n'a apparemment pas menacé de s'en prendre à sa fille.

Supplément de
revenu garanti

■ Les personnes qui reçoivent le supplément de revenu garanti ou l'allocation au conjoint du programme de sécurité de la vieillesse, administré par le ministère du Développement des ressources humaines du Canada, doivent retourner leur formulaire de renouvellement d'ici le 31 mars. Les demandes qui ne sont pas envoyées à temps ou qui sont incomplètes pourraient entraîner un retard dans le versement des prestations.

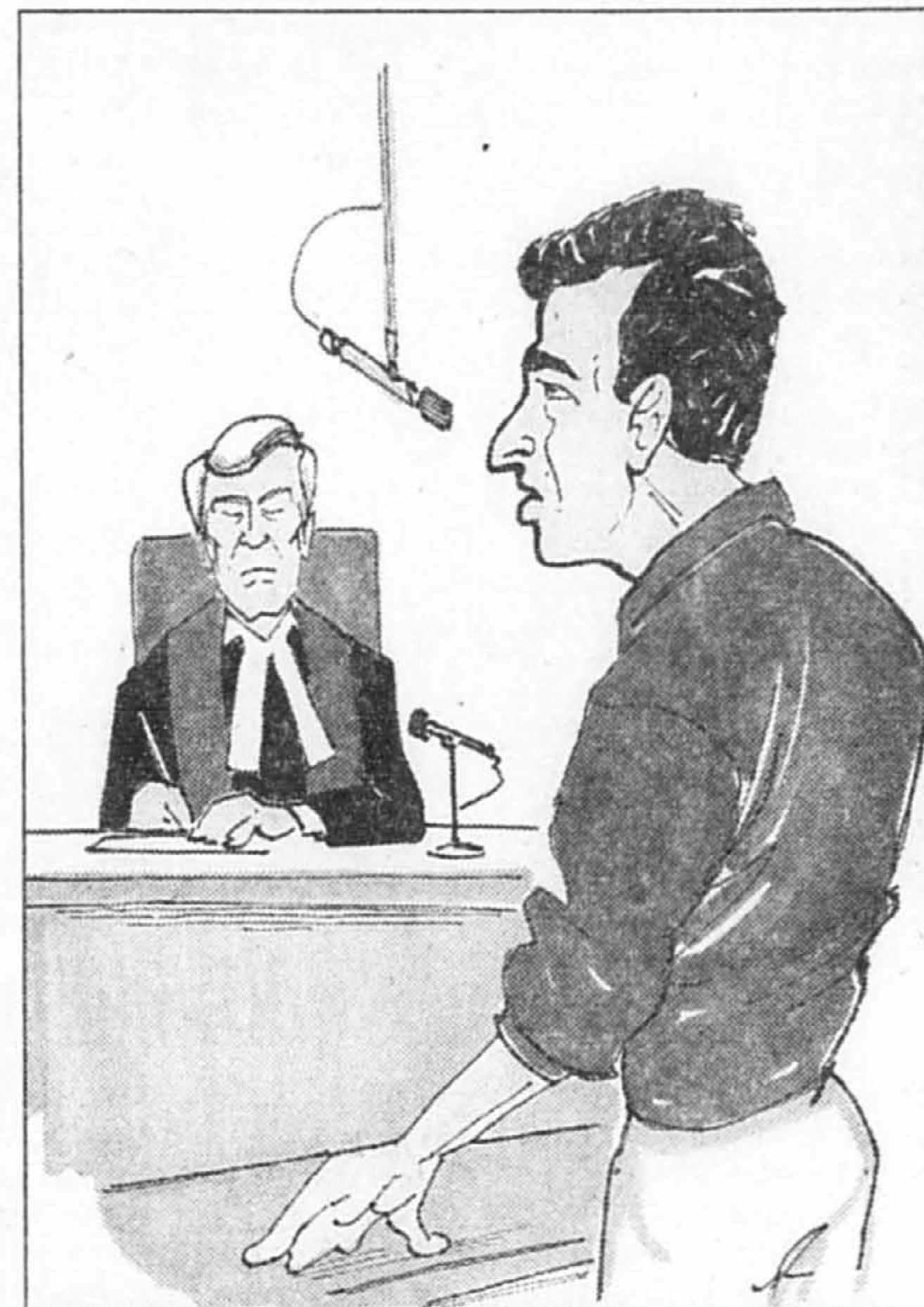
Allocation familiale

■ La Régie des rentes du Québec rappelle aux parents qu'il est obligatoire de produire une déclaration de revenus du Québec 1997 pour savoir s'ils ont droit à l'allocation familiale en 1998-99. L'obligation de faire une déclaration de revenus s'applique aux deux conjoints, même si l'un des deux n'a aucun revenu à déclarer.



ILLUSTRATIONS PASCAL ÉLIE, collaboration spéciale

Assis au banc des accusés derrière des vitres à l'épreuve des balles, menottes aux poignets, Mom Boucher écoute sans broncher les témoignages.



Emmené à la barre hier après-midi, le délateur Stéphane Gagné a entamé son témoignage.

Le délateur Stéphane « Godasse » Gagné
témoigne contre « Mom » Boucher

Il a raconté comment il a abattu la gardienne de prison Diane Lavigne

YVES BOISVERT

Le délateur Stéphane Gagné a raconté hier en détail comment il a abattu la gardienne de prison Diane Lavigne, le 26 juin 1997, et comment il a participé au meurtre du gardien Pierre Rondeau, le 8 septembre.

Gagné témoignait dès la première journée de l'enquête préliminaire de Maurice « Mom » Boucher, 44 ans, chef présumé des Hells An-

gels à Montréal. Boucher est accusé de ces deux meurtres prémédités, qu'il aurait commandés, selon le ministère public.

À la demande de l'avocat de la défense, Jacques Larochelle, tout le contenu des témoignages a été frappé d'une ordonnance de non-publication qui durera jusqu'à la fin du procès, s'il y en a un.

Le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, doit en effet déterminer s'il existe suffisamment de preuves pour justifier la tenue d'un procès devant jury. L'enquête doit durer deux semaines.

Trois techniciens en scène de crime ont décrit leurs observations

sur les lieux des deux meurtres. Gagné, dont le surnom est Godasse, a ensuite été emmené à la barre en début d'après-midi pour entreprendre son témoignage. Me Jacques Dagenais, de la Couronne, doit poursuivre son interrogatoire ce matin. On s'attend à un long contre-interrogatoire par la suite.

Les mesures de sécurité sont importantes. Boucher, qui séjourne dans une aile spéciale de la prison pour femmes Tanguay, est assis au banc des accusés derrière des vitres à l'épreuve des balles, menottes aux poignets. Il écoute sans broncher les témoignages.

Un paravent a été installé devant

toute une partie du corridor, au quatrième étage du palais de justice de Montréal. Les personnes qui veulent assister à l'audience sont fouillées au détecteur de métal. Plusieurs policiers sont postés aux abords de la salle d'audience et dans la salle. Gagné est lourdement escorté. Plusieurs policiers en civil surveillent les environs.

Rappelons que Gagné a plaidé coupable, la semaine dernière, au meurtre prémédité de Mme Lavigne, et à la tentative de meurtre de Robert Corriveau, le gardien qui accompagnait M. Rondeau dans le fourgon cellulaire quand il a été abattu.

L'ex-avocat Cantin abandonne sa poursuite

YVES BOISVERT

Depuis le début, les soeurs du Bon-Pasteur disaient qu'il s'agissait d'une manœuvre de diversion, mais hier, c'est devenu officiel : l'ex-avocat Jean-Pierre Cantin abandonne sa poursuite-spectacle de 21 millions.

Cantin, qui fut l'avocat des soeurs, a été épinglé par un juge de la Cour supérieure, en novembre dernier, comme un des auteurs d'une présumée fraude de plusieurs millions dont aurait été victi-

me la communauté religieuse dans l'affaire du Marché central. Les soeurs, sur ses conseils et ceux du promoteur controversé Jean-Alain Bissillon, ont englouti 80 millions dans l'aventure. Le marché est en faillite et les soeurs cherchent à récupérer une partie de leur argent, volatilisé on ne sait où. Une enquête policière est en cours.

Quand les soeurs ont entrepris leurs démarches judiciaires, en 1996, Cantin a répliqué par une poursuite en diffamation de 21 mil-

lions contre elles, leur avocat Pierre LaTraverse et leur conseiller Gilles Massé. Il affirmait qu'on avait terni gravement son excellente réputation.

Après avoir échoué à la faire réduire à un million, Cantin a baissé les bras officiellement hier.

« Cette poursuite a servi à nuire aux soeurs de façon malicieuse ; les procédures (pilotees par Me Claude-Armand Sheppard) ont été du harcèlement, du harcèlement, du harcèlement — crier pour exciter les chiens »,

selon le Robert », dit Me LaTraverse.

Cantin et ses avocats ont tenté de disqualifier l'avocat LaTraverse dans le dossier de faillite en prenant prétexte de cette poursuite bidon.

« Ça me laisse un goût plus qu'amer, dit Me LaTraverse. Il va falloir que le Barreau se penche sur cette question déontologique des poursuites contre les avocats pour les sortir des dossiers. » Me Sheppard n'a pu être joint hier.

Les corps
policiers de
Québec mettent
fin à GRICOPresse Canadienne
QUÉBEC

Les directeurs des 11 corps policiers de la région de Québec ont décidé, hier, de mettre un terme au Groupe régional d'intervention sur le crime organisé (GRICO), dès le 31 mars prochain, jugeant que la guerre des motards n'est plus aussi « explosive » qu'au moment de sa création, en janvier 1997.

La nouvelle a été confirmée par le directeur de la Sûreté municipale de Charlesbourg, Marc-André Fortin, responsable du Groupe de coordination du GRICO.

La décision a été prise « avec l'accord des élus », sauf deux, selon M. Fortin : la Ville de Québec, où la guerre des gangs est toujours omniprésente, et celle de Saint-Étienne, où les Hells Angels ont tenté de s'établir le mois dernier et dont le maire Christian Jobin était « en réflexion », en fin de journée.

En 14 mois d'activités, l'« escouade des bars » a permis de « ramener un sentiment de sécurité dans la population », selon le directeur Fortin, qui concède cependant que « la guerre des gangs n'est pas finie ».

Des cendres du GRICO naîtra une nouvelle structure permanente d'échanges de renseignements sur le crime organisé.

MAIL CHAMPLAIN
672-4537
CARREFOUR LAVAL
682-4537
PLACE STE-FOY
652-4537

C'est le temps de se faire belle
aux Ailes! Jusqu'au 29 mars,
nous vous présentons des activités
beauté de toutes sortes :
séances d'information sur les soins
de la peau, tendances maquillage
et nouveaux parfums.

Le printemps est arrivé aux Ailes et
c'est vous qui en profitez !

Demain, ne manquez pas la visite
du grand couturier Louis Azzaro
aux Ailes de Brossard.

La semaine
de la
beauté
du 18 au 29 mars

AILES
LES AILES DE LA MODE



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Saisie de drogue

La police de la CUM a arrêté hier soir le disc-jockey du bar Le Cohiba, situé au 9228, boulevard Lacordaire, à Saint-Léonard, lors d'une descente effectuée dans le cadre du projet HARM (Hells Angels—Rock Machine). Quelque 25 grammes de cocaïne et deux grammes de marijuana ont été trouvés en sa possession. L'homme de 38 ans devra maintenant répondre à des accusations de trafic de stupéfiants. C'était la troisième intervention en un an dans cet établissement que la police dit liée aux Hells Angels, et la deuxième fois que le même employé était arrêté. Un client du bar, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt, a aussi été embarqué par les policiers.

Un as de l'évasion est maintenant sous bonne garde

MARCEL LAROCHE

Le Montréalais Éric Valois, un véritable artiste de l'évasion, internationalement connu, a finalement été écroué ces jours derniers au pénitencier super maximum de Sainte-Anne-des-Plaines, un établissement carcéral réservé aux criminels dangereux.

Valois, qui a vu son nom sur la liste des 10 criminels les plus recherchés au Canada, a passé les 12 dernières années de son existence en cavale à l'extérieur du pays, échappant ainsi aux policiers de la GRC, de la SQ et de la CUM, qui auraient bien voulu l'interroger relativement à une kyrielle de crimes, vols d'armes et d'explosifs, trafic de stupéfiants et utilisation de fausses identités.

Valois venait à peine de franchir le cap des 19 ans quand il a éclopé une première peine de six ans de prison pour un vol à main armée commis à Laval, en 1981.

Resté dans l'ombre pendant cinq ans, il a refait surface en janvier 1986, quand des policiers de la GRC de la région de Vancouver l'ont surpris au volant d'un véhicule transportant sept détonateurs et 18 bâtons de dynamite.

Quatre jours après son arrestation, Valois profitait de sa comparution pour possession illégale d'explosifs pour quitter en trombe le box des accusés et s'enfuir à toutes jambes par une sortie de secours du palais de justice de Vancouver.

De retour au Québec, il allait à

nouveau être intercepté quelques jours plus tard, cette fois par des policiers de la Communauté urbaine de Montréal qui voulaient procéder à une vérification de routine d'un véhicule suspect.

Coincé par les policiers, Valois est sorti de sa BMW et s'est engouffré dans une station de métro, abandonnant derrière lui sa voiture, dans laquelle étaient dissimulés des bâtons de dynamite, un revolver chargé à bloc et un gilet pare-balles.

En apprenant son évasion, son père demandait aux policiers d'aller jeter un coup d'œil sur deux valises entreposées dans son appartement de la rue Berri. On devait y découvrir 600 bâtons de dynamite.

D'après l'enquête policière, les explosifs découverts à Vancouver, ceux saisis dans la BMW et dans un logement de la rue Berri provenaient du même vol de 585 kilos de dynamite perpétré le 13 mars 1985 à la mine East Sullivan, à Val d'Or, en Abitibi.

Déjà stupéfaits par la quantité de bâtons de dynamite saisis à Montréal, les policiers de la GRC l'ont été davantage en découvrant que ce même genre d'explosifs avait servi à des terroristes pour détruire en plein vol un jet d'Air India faisant la liaison Montréal-New Delhi via Londres, en Angleterre. La tragédie, survenue en juin 1985, avait fait 329 morts, dont 278 Canadiens.

À partir de ce moment, un mandat d'arrestation international a été émis pour la capture de Valois,

soupçonné d'avoir fourni la dynamite à des terroristes sikhs impliqués dans l'explosion de l'avion.

Valois a été arrêté deux fois par la police, une première fois en avril 1987 à bord d'un yacht volé amarré dans une marina de la Floride. Après avoir faussé compagnie aux policiers américains, le fuyard a été retrouvé en septembre de la même année, aux commandes d'une autre luxueuse embarcation volée à l'ancre dans le port de Rhodes, en Grèce.

Le 28 mars 1988, le Montréalais réussissait un autre coup d'éclat en plongeant, les mains menottées, dans la mer Noire, près de l'île de Tilos, en Grèce, sous les yeux des policiers chargés de le conduire par bateau devant le tribunal.

Présumé mort noyé, Valois est réapparu huit ans plus tard, plus précisément le 10 décembre 1996, lors du démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogues actif à Londres. Accusé de complot pour importation de stupéfiants, le Montréalais a été acquitté en octobre 1997 par un tribunal anglais, puis aussitôt mis en état d'arrestation en vertu d'un mandat d'extradition demandé par la GRC.

Après de multiples procédures judiciaires, Valois a refusé de se prévaloir de ses droits d'appel et s'est conformé à un ordre d'extradition rendu le 8 janvier 1998 par la cour londonienne. Il est donc rentré au Québec le 3 mars et est emprisonné à Sainte-Anne-des-Plaines, où ses chances d'évasion sont pratiquement nulles.

VITE avant qu'elles filent!

Offres valables jusqu'au 31 mars sur véhicules en inventaire seulement.

GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

198\$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

HATCHBACK 1998



208\$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

COUPÉ 1998



BERLINE 1998



4,8%**

SUR FINANCEMENT D'ACHAT
JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES
LES CIVIC 1998 NEUVES EN INVENTAIRE.

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la Civic hatchback CX (modèle EJ632W), le coupé Civic DX 1998 (modèle EJ612W) ou la berline Civic LX 1998 (modèle EJ653W) neuves en inventaire. Selon le modèle, échange ou comptant de 1 600 \$, 1 825 \$, ou 1 825 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire.

**Programme de financement de H.C.F.I. à 4,8 % offert à l'achat de tout modèle Civic 1998 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement : 20 000 \$ au taux annuel de 4,8 % = 458,77 \$ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 2 020,96 \$; coût total : 22 020,96 \$.

Un versement initial pourrait être exigé. Transport et préparation (850 \$), taxes, assurance et immatriculation en sus. Offres d'une durée limitée. Sujet à l'approbation du crédit. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



Les chasseurs de coyotes

Les chasseurs de coyotes dinaient à la binerie du village de Saint-Alexandre. Ils avaient tué une femelle dans la matinée et l'avaient attachée avec des cordes sur le capot de leur jeep. La tête saignante de l'animal pendait dans le vide devant la calandre. Le sang dégouttait sur le pare-chocs. Garée à l'envers, la jeep avait le nez tourné vers la rue pour que personne ne puisse ignorer que les chasseurs de coyotes étaient dans le village, et qu'ils avaient tué.

C'était jeudi, j'allais au journal, j'ai quand même fait demi-tour pour leur parler. Je ne suis pas contre la chasse, mais tout ce que je hais de certains chasseurs était concentré là, dans le parking de la binerie de Saint-Alexandre. Je ne comprendrai jamais l'imbécile contentement de faire de la mort un trophée, une fierté. Je ne comprendrai jamais le besoin d'exhiber à la terre entière son butin sanguinolent.

J'étais d'autant plus irrité que j'ai pour les coyotes une affection particulière. Deux ou trois fois par année, je croise un coyote au détour d'un chemin, toujours solitaire, toujours souverainement indifférent. J'aime leur façon de s'éloigner sans précipitation, de se retourner avant de disparaître comme pour dire : vous vous trompez humains, ce n'est pas de l'indifférence, c'est du mépris pour votre race.

Presque toutes les nuits j'entends les cris joyeux de leurs louveteaux qui jouent.

Les chasseurs sont sortis de la binerie. Ils parlaient et riaient haut. Il y en a un qui a roté. Celui que j'attendais fouillait dans sa gueule avec un cure-dent...

— Pourquoi ça ? ai-je demandé en désignant la bête sur le capot.

— Parce que la chasse est ouverte. Parce les coyotes font des ravages dans les fermes alentour.

— Des ravages de quoi ?

— De moutons.

— Vous devez vous tromper, il n'y a pas de moutons dans la région. Mais j'ai vu quelques porcs...

Comme dans un western, il a négligemment jeté son cure-dents à mes pieds.

LES BEAUX VILLAGES — Dans quel village du Québec iriez-vous vous installer, si vous aviez un an de vacances à prendre à la campagne ?

À Mont-Tremblant et à Saint-Sauveur ont répondu, avec un remarquable manque d'imagination, la majorité des répondants à un sondage commandé par la revue *Géo Plein Air*.

Ma première réaction : Que le monde est donc nono. La seconde : Good ! Saint-Sauveur, La Malbaie, Percé, Magog (Magog !!!), Bromont (où ça à Bromont ? Dans le parc industriel ?), North Hatley, Sainte-Agathe, good. Je vous félicite. Et je vous remercie. On saura où ne pas aller cet été.

Je connais vingt villages plus agréables que ceux du sondage. Je me garderai de les nommer. Déjà, ils sont trop connus. Même que certains (comme Knowlton) mériteraient de figurer sur le même tableau de dés-honneur où figure Saint-Sauveur.

Expliquez-moi quelque chose. Expliquez-moi comment un village peut être populaire, donc populaire, et rester un village. Magog par exemple, que je connais bien : la foule l'été, le bruit, des boulevards, des bêtises pour le dépaysement des touristes, où ça un village ?

Pour être beau, un village ne doit figurer sur aucune liste. Secondement, il doit être tourné vers lui-même, ne pas s'offrir au premier venu. Les villages, comme les paysages,



Pierre
FOGLIA

se méritent. Enfin, il n'est pas de beau village sans silence.

Et soit dit en passant, les plus beaux villages du Québec ne sont pas à la campagne, ce sont certains quartiers de Montréal.

DÉFI OLYMPIQUE — Je ne partage pas le sentiment de mes collègues des sports qui ont l'air de regretter que Radio-Canada ait obtenu les droits pour la présentation des Jeux olympiques pour les dix prochaines années. Radio-Canada jouit de plus d'indépendance que la télé privée pour résoudre le défi très particulier que pose la couverture des Jeux à la télé. Et puis il n'y a pas que des Pagé et des Quenneville à Radio-Canada, il y a aussi, Dieu merci, des Guy d'Aoust, des Robert Froisi, des Jacques Bertrand, des Michel Desautels, et des Jacques Thériault, es-tu encore là Jacques ?

Mais je parlais d'un défi particulier. Pour justifier l'énormité des droits payés, la télé courtise un grand public moins intéressé par le sport lui-même que par sa représentation folklorique. Et les gens dont je suis, qui tiennent le sport pour une culture à part entière, ne trouvent plus leur compte dans le *reality show* aérobique que sont devenus les Jeux. Le défi ? Comblent deux publics aux intérêts très divergents. Ce n'est pas une petite commande.

Une illustration ? En fin de semaine, à Marrakech, une jeune fille de 16 ans de Le Gardeur, Emilie Mondor, a terminé dixième au championnat du monde junior de cross country. Les gens dont je suis s'intéressent prodigieusement à ce genre de chose. Parce que c'est de la course à pied, parce que c'est l'essence même du sport.

Pas une ligne, pas un mot à la télé, à la radio, dans les journaux qui faisaient tous, par ailleurs, grand cas des championnats du monde de patinage courte piste à Vienne.

Les gens dont je suis se contre-crissent du patinage courte piste, et du saut à ski, et des bosses.

Les gens dont je suis trippent athlétisme, aviron, gymnastique, natation, ski de fond, ski alpin, patinage longue piste, haltérophilie, vélo, tous les sports. **LES SPORTS.**

FIN DE SIÈCLE — Des lecteurs s'inquiètent : qu'arrive-t-il de votre projet pour l'an 2000, ce livre fin de siècle que vous devez écrire avec vos lecteurs ?

Un an plus tard donc. Je reçois toujours des textes, disons une dizaine par semaine. Des bonnes choses. Des moins bonnes. Sur-tout des moins bonnes.

Un petit rappel ? Il ne s'agit pas de création littéraire, on ne se prépare pas pour le festival de prose de la Haute-Mauricie, ne m'envoyez pas vos fonds de tiroirs, merci. Ne m'envoyez pas vos souvenirs de 1972 non plus. Ce livre se veut un instantané du Québec aujourd'hui. Pas d'opinions. Pas d'éditorial. Pas de bilan. Pas de morale. Et si possible pas de poèmes. J'ai reçu un million et demi de poèmes, il y en a peut-être trois et quart qui échappent au ridicule. Soyez gentils, ne faites pas de poésie, ça la tue quand on « la fait ».

Pensez à un babillard. Ce projet n'est rien d'autre qu'un babillard où vous me griffonnez un **ÉVÈNEMENT** même minuscule, où vous me racontez un lieu, une personne, une bestiole, un éclat de rire, un chagrin. La vie. La vie sacrament. Faites de la vie. Ne faites pas de littérature. Ça la tue quand on « la fait ».

Marci bien.

Fido vous fait un prix d'ami.

Nokia 2190 EFR

50\$

**CETTE OFFRE SE TERMINE
LE 31 MARS 1998.**

Il y a un petit quelque chose qui nous dit que vous êtes fait pour Fido. Et ce petit quelque chose, c'est peut-être le prix de l'appareil Nokia 2190 à seulement 50 \$. À moins que ce ne soit notre choix de forfaits très avantageux. Mais d'une façon ou d'une autre, vous aimerez votre Fido : ça se lit sur votre visage !

Choix de forfaits

400 minutes
40\$ par mois

100 minutes
20\$ par mois

- Quelle que soit l'heure
- Facturation à la seconde
- Aucun contrat à long terme

Offre en vigueur avec abonnement Fido®. Carte à puce Fido à seulement 25 \$. Pour plus de renseignements sur le prix du permis SCP et des Services personnalisés, ainsi que sur les frais d'interurbain et d'itinérance, passez au point de vente Fido de votre choix.

www.fido.ca



fido

**C'EST VOUS
LE MAÎTRE.**

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon

- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Rosemère
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Carrefour Richelieu, Saint-Jean

COMPLÉMENT

LA CABINE
TELEPHONIQUE

EATON

AILES

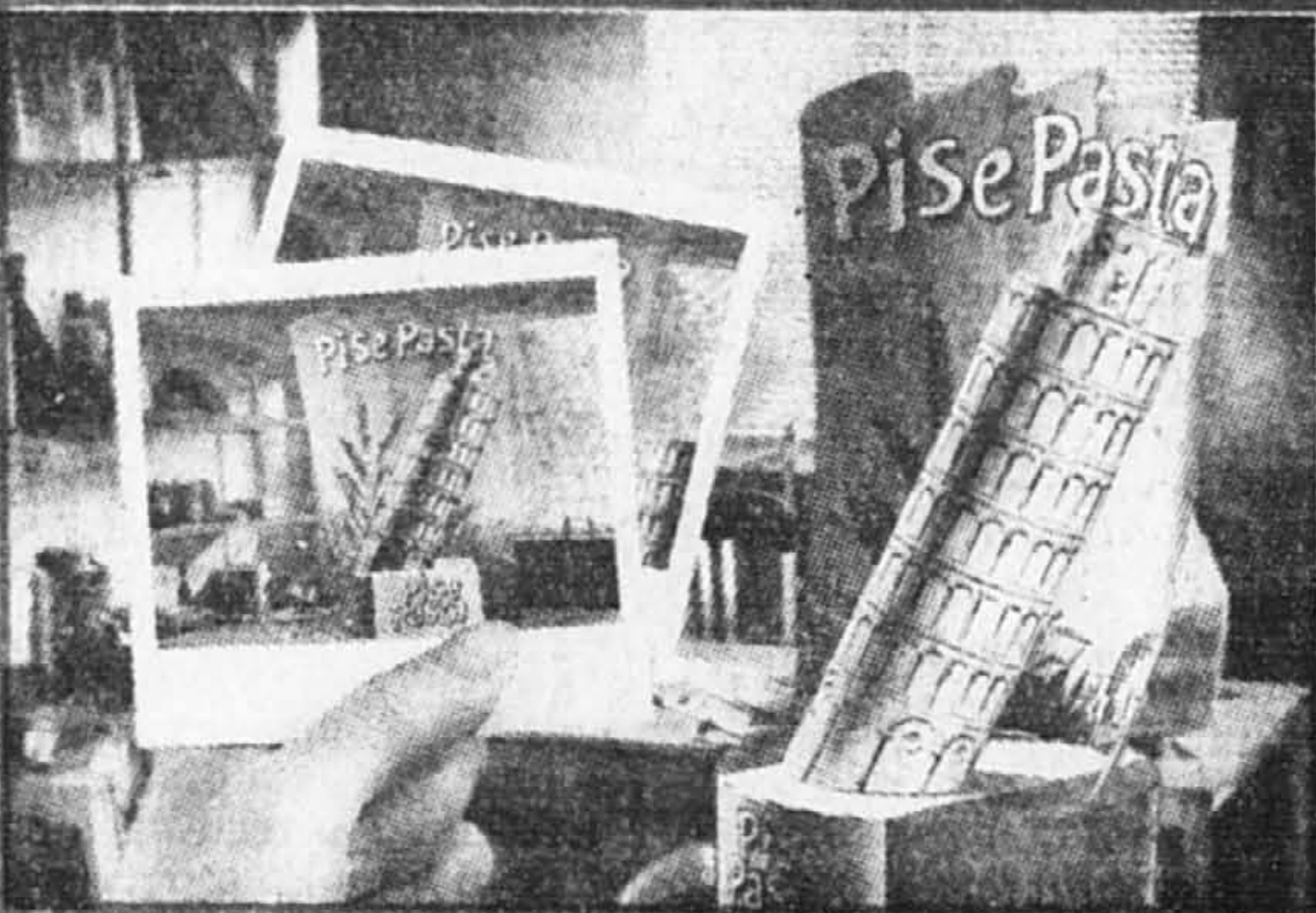
FUTURE SHOP

BUREAU EN GROS

MicroAge

MicroAge

Polaroid est la seule à posséder la solution numérique permettant d'expliquer de façon aussi simple à 5 des représentants des ventes les plus perplexes du monde l'assemblage des 23 éléments du présentoir de la Tour penchée des Pâtes.



14 h 02 Pour les gens de chez Pise Pasta Inc., c'est le présentoir de la décennie, mais sans instructions, ça peut devenir un désastre. Voilà pourquoi la directrice du marketing, Johanne Perron, utilise un appareil instantané Polaroid pour l'aider à tout clarifier. Souvenons-nous que dans moins d'une heure, ces présentoirs seront expédiés.



14 h 17 Johanne balance les photos à l'aide du nouveau logiciel DirectPhoto. Heureusement, DirectPhoto est aussi simple à utiliser que l'appareil photo lui-même. De plus, il a l'avantage de fonctionner avec la plupart des scanners.



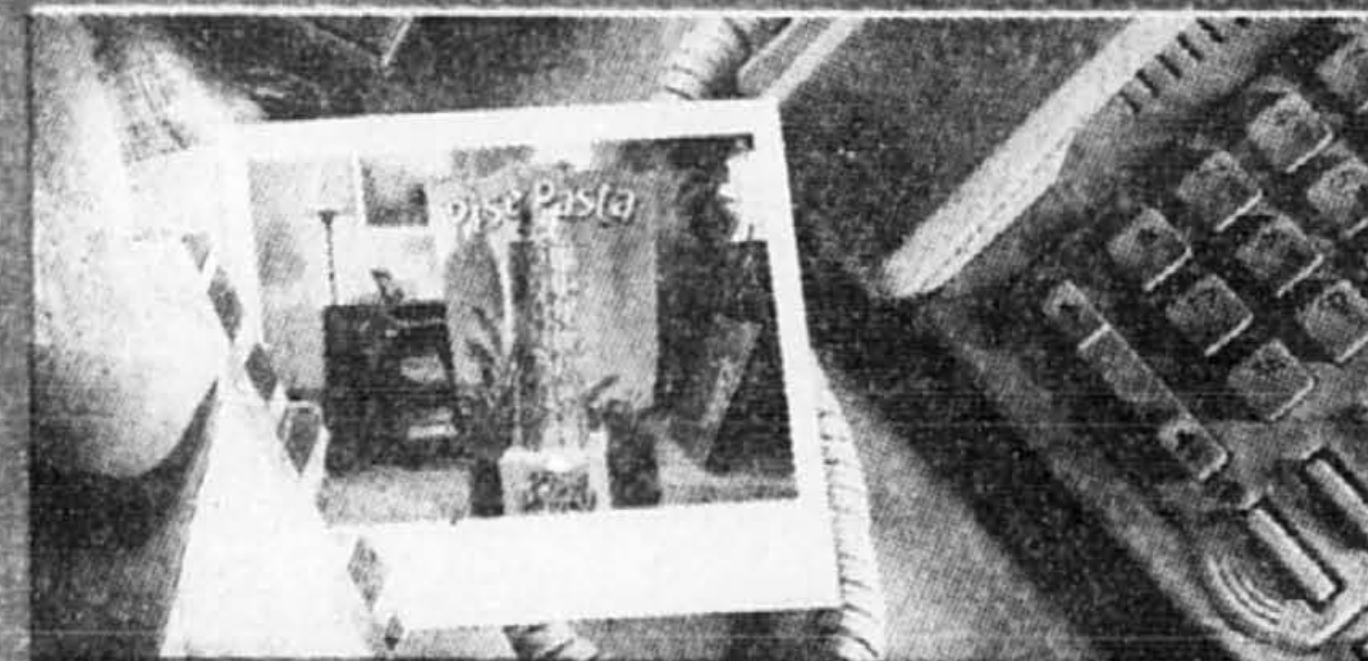
14 h 28 Une fois les photos sauvegardées, Johanne les fait passer dans son application de traitement de texte préférée afin d'ajouter quelques précisions de nature architecturale. Elle y presque terminée.



14 h 35 Étape suivante : l'impression de copies de qualité photo destinées à la force de vente. Le papier pour imprimante à jet d'encre de Polaroid se révèle irréprochable, ce qui n'a rien d'une surprise.



15 h 00 Juste à temps. Photos détaillées, instructions étape par étape illustrées et un exemple du résultat final sur le côté de la boîte, il semble bien que Johanne ait réussi à rendre l'assemblage de la Tour à la portée du premier venu.



Quelques jours plus tard. Un membre de la force de vente prouve le contraire. Voici la célèbre Tour penchée sans sa célèbre petite Pise-Pasta. Vous que ça aurait pu être pire. En fait, Polaroid a rendu la solution numérique aussi simple que possible. Pour les erreurs humaines, il n'y a pas grand-chose à faire.



La solution numérique de Polaroid : appareil photo instantané, logiciel DirectPhoto et Papier Photo pour Imprimantes à Jet d'Encre. Le logiciel DirectPhoto de Polaroid est offert pour les ordinateurs et périphériques compatibles PC.

Polaroid

1 800 308-3297

Pour obtenir plus d'information.

Dynacam Inc. (514) 858-7740 • L.L. Lozeau Ltée (514) 274-6577
Royal Photo Service Inc. (514) 273-1723 • Treck Hall Ltd. (514) 340-1103

Le maire de Lachine accuse les conseillers de le « censurer »

MARTIN PELCHAT

Le maire de Lachine, William McCulloch, a perdu patience hier soir, au cours d'une séance publique du conseil, et il a accusé les conseillers et la direction générale de la municipalité de le « censurer ».

Invoquant les prérogatives du maire contenues dans la Loi sur les cités et villes, M. McCulloch a affirmé, sans préciser ses intentions, qu'il allait « agir » d'ici trois semaines. « On va voir qui a raison ! »

« Je commence à être écoeuré jusque-là d'être censuré sur des documents, a-t-il lancé. Mes questions ne sont pas négociables. (...) Les demandes de m'agenouiller, have enough ! »

M. McCulloch a adressé le 11 mars dernier 23 lettres au directeur général, Robert Bourgeois, et à d'autres fonctionnaires. Il y demandait des informations sur divers dossiers, ainsi que sur les contrats de travail du directeur Bourgeois et de son adjoint.

Sur recommandation du directeur général, le conseil a toutefois voté hier soir une résolution ordonnant... à la direction générale

de ne pas donner suite aux 23 lettres et demandant au maire de discuter avec les membres du conseil des « questions que soulèvent ces lettres ».

Le maire a plutôt réitéré ses demandes, exigeant une réponse « sans délai ». Il a lu une lettre en ce sens au directeur général, qu'il accuse de vouloir contrôler l'information. « J'exerce le droit de surveillance et de contrôle sur tous les départements et les fonctionnaires », a-t-il insisté.

« Il n'y a pas juste le maire qui est élu par la population, a répliqué le conseiller Yves Lemire. On ne peut pas toujours avoir tort, les huit autres personnes qui sont à côté de vous ! »

L'assemblée publique avait débuté par un acrimonieux débat de près d'une heure entre le maire et certains conseillers à propos de l'ancienne usine Jenkins, dont les

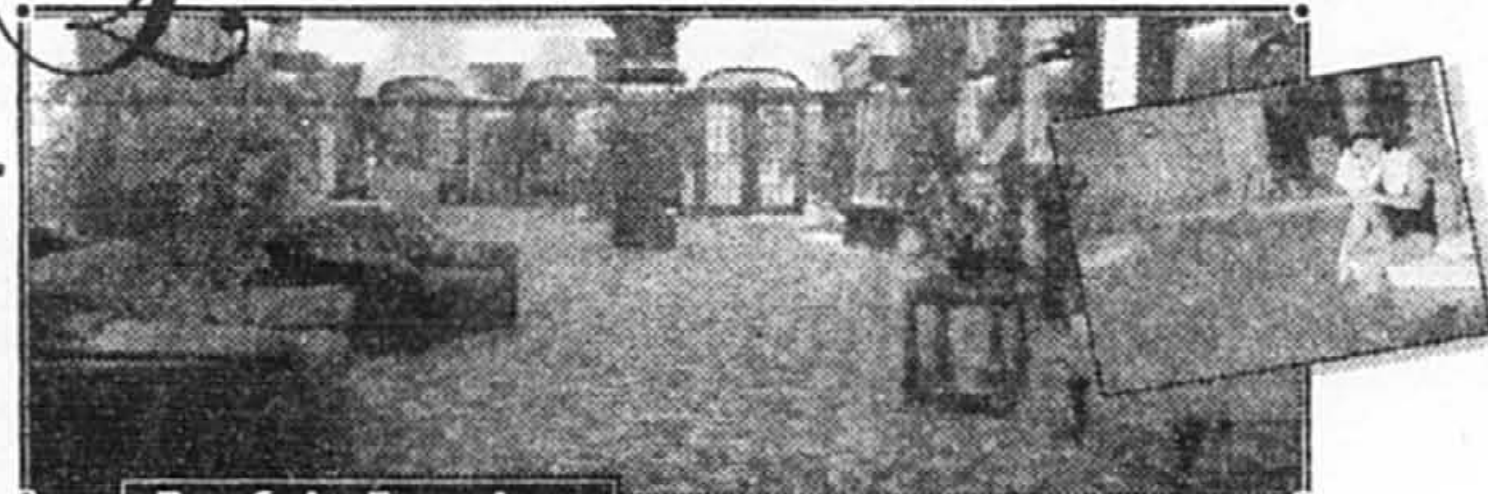
terrains contaminés viennent d'être abandonnés par un syndicat au Curateur public.

Le maire a accusé il y a deux semaines le directeur général et un de ses collaborateurs d'avoir caché au conseil une correspondance du Curateur public où l'organisme confiait avoir demandé un avis juridique avant de reconnaître sa responsabilité quant à ces terrains. Le Curateur étudie depuis vendredi un avis juridique de plusieurs dizaines de pages sur cette question, qui fera probablement jurisprudence.

Entre-temps, le conseil a suspendu l'étude d'une proposition d'un promoteur qui veut décontaminer le terrain à ses frais afin de le revendre, mais à condition que la Ville en prenne d'abord possession. Hier, M. McCulloch a demandé au conseil de lever cette suspension, mais en vain. Le maire a dit craindre que l'intervention du Curateur retarde considérablement le dossier.

« Il n'est pas question que je vote pour que la Ville de Lachine devienne propriétaire de ce terrain », a dit le conseiller Bernard Blanchet.

Évasion au coeur du Vieux-Québec



Forfait Évasion

- 2 nuits à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains pour 2 personnes les 2 jours
- 1 dîner/table d'hôte à « La Table du Manoir » pour 2 personnes
- Frais de service

A partir de
229\$
pour 2 personnes
pour 2 nuits
Taxes en sus



Manoir Victoria

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tél.: (418) 692-1030 Téléc.: 692-3822
www.qpc.clic.net/manvic manv@qpc.clic.net

Renseignez-vous sur nos autres forfaits

1 800 463-6283

Loris Azzaro

Couturier de réputation mondiale

sera chez Eaton
Centre-ville

**le mercredi
25 mars 1998
de 13h à 14h
au rez-de-chaussée**

à l'occasion du
20^e anniversaire
de sa première
eau de toilette
**AZZARO
POUR HOMME**

Couturier adulé par les stars telles que Brigitte Bardot, Sophia Loren, Raquel Welch, Liza Minelli, LORIS AZZARO ne conçoit pas une femme élégante sans un parfum qui lui ressemble. En vingt ans, il a donc créé 4 parfums pour femmes et 2 eaux de toilette masculines... dont la renommée « AZZARO POUR HOMME », qui connaît un succès mondial et séduit tout autant la gent masculine que la gent féminine.

LORIS AZZARO se fera un plaisir de s'entretenir avec vous chez Eaton!

EATON

Fraudeur condamné à 18 mois de prison avec sursis

YVES BOISVERT

L'homme d'affaires Jeffrey Fellen, 53 ans, de Côte-Saint-Luc, qui s'est avoué coupable d'une fraude aux dépens de la banque Hongkong du Canada se situant quelque part entre un demi-million et 2,5 millions de dollars, a éclopé hier 18 mois de prison avec sursis.

Fellen dirigeait deux sociétés de lingerie regroupées sous le nom de Weekend Group. La Banque Hongkong avait prêté 3,4 millions avec des garanties, entre octobre 1992 et juin 1994. La Banque fédérale de développement avait prêté 360 000 \$ en 1994.

Fellen et son associé, Ludwick Sheldon, ainsi que leurs sociétés, ont fait faillite. Les sociétés à numéros avaient des dettes de six millions. La faillite personnelle de Fellen était de 653 000 \$.

La fraude consistait à avoir gonflé artificiellement les comptes à recevoir de ses sociétés. Fellen et Sheldon avaient montré à la banque de fausses factures pour faire croire que les affaires étaient florissantes, et pour ainsi obtenir plus d'argent. Des informaticiens ont été embauchés au moment de la faillite pour dissimuler les vraies données.

Hier, l'avocat de Fellen, Raphael Schachter, s'est engagé devant le juge Joel Guberman à déposer 100 000 \$ de son client pour rembourser une partie de la dette envers la banque avant midi. Le juge Guberman a par ailleurs émis une ordonnance de remboursement de 400 000 \$ contre Fellen. En échange de cela, la banque se désistait de son action civile de 3,4 millions contre l'homme d'affaires, qui est en train de refaire sa vie professionnelle en Floride.

Fellen aura par ailleurs un an pour payer une amende de 25 000 \$ qui lui a été infligée pour avoir fait des faillites frauduleuses dans ces dossiers.

Plainte de Radio-Canada contre son ex-employé Gordon Sawyer

LILIANNE LACROIX

La Société Radio-Canada a déposé une plainte à la police contre le commentateur Gordon Sawyer, qui aurait, selon les dirigeants, proféré des menaces sur la boîte vocale de M. Yvon Vadnais, le directeur des nouvelles du sport et principal responsable du non-renouvellement de son contrat.

M. Sawyer admet volontiers avoir appelé M. Vadnais : « Je revenais du défilé de la Saint-Patrick. Je lui ai effectivement dit qu'il avait été abject et dégoûtant en jetant ainsi à la rue, au bout de 12 ans de loyaux services et sans donner aucun motif, un père de deux enfants. Et j'ai même ajouté que, comme il avait eu ma tête, j'aurais la sienne. Je parlais évidemment sur le plan professionnel, ce qui n'est pas vraiment très menaçant. Comme la police ne m'a ni appelé, ni interrogé, ni menacé, j'imagine qu'ils en ont la même perception. »

Ce n'est toutefois pas l'avis de M. Daniel Gourd, directeur des ressources humaines de la SRC : « Sur les cassettes remises aux policiers, Gordon vociférait des propos extrêmement vulgaires, violents et clairement menaçants. À tel point que nos services de sécurité ont jugé bon de faire appel à la police. »

Dans une lettre écrite à M. Sawyer dès le lendemain de l'incident, M. Gourd lui annonçait que les cassettes de son message à M. Vadnais avaient été remises aux policiers et que la sécurité de la SRC lui interdirait dorénavant l'accès à l'édifice.

Au poste 22, on confirmait qu'une enquête avait été instituée sur l'incident.

Selon M. Gourd, la SRC, consciente de l'effet ravageur que des accusations officielles pourraient avoir sur l'avenir professionnel de M. Sawyer, préférerait plutôt obtenir de lui une promesse devant un juge de paix de ne pas harceler son personnel.

Convaincu d'avoir été « congédié » à cause de l'accusation de violence conjugale portée par son ex-conjointe, qui s'est ultimement désistée avant de comparaître en Cour, M. Sawyer, qui rejette les motifs de compressions budgétaires invoqués par son employeur, se dit persuadé que les accusations de la SRC sont simplement destinées à l'intimider et à le faire taire.

Un sondage démontrerait que 70% des Québécois sont favorables à la syndicalisation des McDo

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Un sondage CROP commandité par la FTQ démontrerait que 70 % des Québécois appuient la démarche des jeunes travailleurs des restaurants McDonald's dans leur tentative de se syndiquer.

C'est du moins ce que *La Presse* a appris hier.

Le sondage à plusieurs volets, dont les données n'ont pas toutes été compilées mais qui devraient être dévoilées au cours des prochains jours, doit également mesurer l'appui des Québécois à un

éventuel boycottage de la chaîne de restauration rapide.

Sans confirmer les résultats du sondage, le président de la FTQ, Clément Godbout, joint au début de la soirée, a dit qu'il était vrai que l'opinion publique appuie les jeunes travailleurs dans leur effort de syndicalisation.

Par ailleurs, en ce qui concerne les fausses bombes trouvées à l'intérieur et à l'extérieur des restaurants McDonald's de Rigaud, Beloeil et Saint-Hyacinthe, l'enquête policière pour retrouver les auteurs de ce méfait n'en est qu'à ses premiers balbutiements.

L'agent Ronald Boudreau, un porte-parole du service des communications de la Sûreté du Québec, qui assure la sécurité à Rigaud, a indiqué que l'on

s'acheminait vers une enquête conjointe avec les services de police de Beloeil et Saint-Hyacinthe dans cette affaire.

Le sergent Claude Lussier, de la police de Beloeil, a expliqué qu'il avait bien peu d'indices sur la provenance du colis suspect retrouvé à l'extérieur du restaurant situé au 305, boulevard Laurier, le 20 mars, si ce n'est un message, « Mort aux multinationales américaines ». Selon lui, cette fausse bombe, qui a été démantelée par des artificiers de la SQ, pourrait aussi bien être l'oeuvre d'un farceur que d'un groupe organisé.

À Saint-Hyacinthe, c'est plutôt à un appel à la bombe que les policiers ont eu à répondre samedi, mais la SQ n'a pas eu à intervenir.

Henri Van Meerbeck, organisa-

teur des Teamsters, a toutefois rappelé que lors de la syndicalisation des restaurants McDonald's à Lyon, en France, un groupe non identifié avait eu recours aux mêmes tactiques. Il est d'avis que ces méthodes d'intimidation visent tout simplement à nuire aux tentatives de syndicalisation.

L'organisateur s'en est pris aux manifestants contre la syndicalisation qui ont défilé devant le siège social de la FTQ vendredi.

« Ces jeunes accompagnés de gérants venaient de Valleyfield et de Brossard, des restaurants McDo non visés par la requête en accréditation. De plus, ils se sont permis d'aller harceler les employés du restaurant du Plateau Mont-Royal après la manifestation », raconte-t-il.

Si vous dites ne pas faire d'appels interurbains, appelez quand même.

1 888 377-Bell

Parce que si jamais vous en faites un, comme il n'y a pas de minimum requis, vous profiterez vous aussi des interurbains à 10¢ la minute, les soirs et les week-ends, partout au Canada. Alors, peu importe le nombre d'appels que vous faites, et même si vous êtes déjà chez Bell, abonnez-vous !
www.bell.ca/simplitel

Simplitel^{MC}



Communiquez comme personne

Montréal métro

Hausse du prix des contraventions: l'opposition freine la gourmandise de la Ville

GILLES GAUTHIER

Grâce à l'opposition majoritaire à l'hôtel de ville de Montréal, l'amende pour infraction au règlement sur le stationnement contrôlé par parcomètre augmentera de 5 \$ au lieu de 10 \$.

Elle passera de 20 \$ à 25 \$, auxquels s'ajoutent les frais d'émission de 12 \$, qui ne changent pas.

À la fin d'octobre dernier, l'administration

Bourque avait proposé d'accroître d'une somme de 4,1 millions, sur une base annuelle, les amendes imposées en vertu du règlement sur la circulation.

La proposition avait été retournée par l'opposition au comité exécutif, qui est revenu à la charge hier soir en se montrant moins gourmand et en proposant une nouvelle grille qui rapportera 2,7 millions.

Le responsable du dossier au comité exécutif, Pierre-Yves Melançon, a expliqué que des conseillers d'opposition, dont Pierre Gagnier (Cartierville) et Robert Gagnon (Émard), s'étaient dits prêts à appuyer des augmentations de 5 \$, qui reflétaient davantage la hausse du coût de la vie.

Il n'en reste pas moins que la proposition représente une augmentation de 25 %.

Les amendes pour stationnement interdit pour l'entretien ou pour l'enlèvement de la neige ainsi que pour stationnement excédentaire dans les zones de 60 ou 120 minutes passent également de 25 \$ à 30 \$.

Le comité exécutif propose par ailleurs que le siège du conseiller destitué de Parc-Extension, Konstantinos Georgoulis, demeure vacant jusqu'aux élections générales du 1^{er} novembre prochain. On explique notamment qu'une élection complémentaire pourrait se tenir aussi tard que le 19 juillet et coûterait 125 000 \$.

La Ville prévoit sur un autre plan dépenser sept millions pour mettre ses pendules informatiques à l'heure du 21^e siècle. Il s'agit de corriger ces horloges qui n'indiquent l'année que par les deux derniers chiffres et qui, au tournant du siècle, reviendront au 1^{er} janvier 1900. Avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer sur le calcul des intérêts pour une contravention ou un compte de taxes impayés, pour ne mentionner que ces exemples parmi bien d'autres.

Les coûts des services de programmation fournis par des consultants extérieurs s'élèveront à eux seuls à 4,5 millions.

Le RCM improvisera un mécanisme pour entendre l'appel de Michel Prescott

MICHÈLE OUMET

Encore une fois, le RCM devra improviser: Michel Prescott, candidat au leadership, en appellera de la décision controversée de son parti qui a exonéré sa rivale, Thérèse Daviau, en affirmant qu'elle avait respecté la limite des dépenses autorisées dans la course à l'investiture. Mais il y a un hic: le RCM n'a aucun mécanisme prévu pour traiter une telle demande.

Lorsque M. Prescott avait déposé sa plainte contre Mme Daviau, au début mars, le RCM s'était retrouvé devant le même problème. Le parti avait improvisé en créant en catastrophe un comité de trois personnes chargé d'étudier les doléances de M. Prescott.

Toute cette histoire a commencé lorsque Mme Daviau a prononcé, le 17 février, un discours devant la Jeune Chambre de commerce de Montréal, une opération qui a coûté 12 000 \$, alors que la limite des dépenses autorisées est de 6000 \$. M. Prescott a aussitôt porté plainte.

Le RCM était pris avec une patate chaude à la veille de son congrès. Si Mme Daviau était reconnue coupable, elle pouvait être disqualifiée et les délégués au congrès se seraient alors retrouvés avec un seul candidat: Michel Prescott. Mais, là encore, les statuts du parti ne prévoyaient rien. Toutefois, le président, Abe Limonchik, s'était pressé de dire qu'il n'était pas question de destituer Mme Daviau qui risquait, tout au plus, une simple amende.

Vendredi, le comité a accouché d'une longue décision torturée: Mme Daviau n'était coupable de rien. La dépense de 12 000 \$ devait être partagée également entre la Chambre de commerce et Mme Daviau, car tous deux avaient profité de l'événement. De plus, seul le tiers du discours portait sur la course à la direction. La facture devait donc de nouveau être divisée, en trois cette fois-ci, pour un grand total de 2000 \$.

« Ça ne tient pas debout ! » a répliqué M. Prescott, qui ne veut pas que Mme Daviau soit disqualifiée. Par contre, il tient à ce que le parti reconnaisse le bien-fondé de sa plainte. « Ainsi, a-t-il précisé, la question sera claire pour les délégués qui en prendront acte et en tireront leurs conclusions. »

De son côté, Mme Daviau affirme qu'elle ne comprend pas l'acharnement de M. Prescott. « Sa démarche nuit ultimement au RCM, a-t-elle dit. Les militants n'ont pas envie d'entendre parler de ce 'chiquage' de guenille. J'espère que ça ne déstabilisera pas le parti. »

Mme Daviau a aussi dissipé tout malentendu concernant une alliance possible avec le chef de police Jacques Duchesneau qui veut, lui aussi, se présenter à la mairie. « Je n'ai eu aucun contact avec son organisation, a-t-elle expliqué. J'ai l'intention d'être avec le RCM jusqu'aux élections du 1^{er} novembre. »

Quant à la plainte de M. Prescott, l'attachée de presse du RCM, Audrey Murray, a expliqué que cette question serait réglée avant le congrès qui doit avoir lieu le week-end prochain.



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Manifestation pour le logement social

Daniel Tremblay et sa fille Tania, cinq ans, faisaient partie des quelque 200 personnes qui se sont rendues hier matin à l'Office municipal d'habitation de Montréal pour déposer une demande de logement social. La manifestation était organisée par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et soutenue par l'Association des offices municipaux du Québec. Selon le FRAPRU, 194 000 ménages locataires québécois consacrent plus de la moitié de leur revenu au paiement de leur loyer, alors qu'il n'y a que 65 000 unités d'habitation dans les HLM de la province. L'organisme réclame donc du gouvernement la mise en place d'un chantier permettant la construction de « milliers » de nouveaux logements sociaux chaque année. Des manifestations similaires ont eu lieu dans neuf autres villes québécoises.

Têtes d'affiche

■ La Source, organisme qui oeuvre auprès des jeunes de 9 à 12 ans de Saint-Henri, un des quartiers les plus défavorisés de Montréal, tient une campagne de souscription afin d'aider ses jeunes à éviter le décrochage scolaire. Plongés dans un contexte familial, économique et scolaire difficile, les enfants de Saint-Henri ont besoin de l'attention que peut leur porter le personnel (psychoéducateurs et bénévoles) de La Source. Renseignements: 931-4089.



Alain Parent

■ Dans le cadre de la récente Semaine de la déficience intellectuelle, le Parrainage civique de l'Est (relation de camaraderie avec une personne atteinte de déficience intellectuelle) tenait un gala au cours duquel on a couronné Alain Parent « bénévole de l'année ». Un prix hommage a été remis à Madeleine Girard et d'autres prix ont été décernés à Johanne Saint-Pierre, Steve Lussier, Françoise Raby, Agnès Connat, Yannick Boisvert, Thérèse Lafrenière, Mme Claude Lefrançois et Gilles Sabourin, ainsi que Olive Déasse.

■ Dans le but d'encourager des élèves du secondaire à poursuivre leurs études plutôt que de « décrocher », la Ville de Montréal, la Commission des écoles catholiques

de Montréal et la Commission des écoles protestantes du grand Montréal ont réalisé un projet dit de persévérance scolaire. Demain matin, 7 h 30, à l'hôtel de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie (3535, rue Saint-Denis), Marie Des Roches, de la Ville de Montréal; Carole Dupuis, professeur en éducation de choix de carrière; et Sandra Salesas, du CEPGM, raconteront cette expérience de collaboration pour contrer le décrochage scolaire. Coût: 30 \$. Renseignements: 677-5597.



Marie-Andrée Corneille

■ Invitation à jouer aux quilles, tout en contribuant financièrement à l'oeuvre de la Société de la sclérose latérale amyotrophique du Québec. La comédienne Marie-Andrée Corneille, porte-parole de l'organisme pourra à cette occasion informer les donateurs de la gravité de ce type de sclérose qui ne laisse souvent que deux à trois ans d'espérance de vie aux personnes atteintes. L'activité se déroulera le samedi 4 avril, de 14 h à 17 h, à la salle de quilles Saint-Michel. Renseignements: 725-2653.

■ Les Lavallois sont invités cette semaine à participer à une collecte spéciale de denrées non périssables, afin de regarnir la banque alimentaire du Centre de bénévolat

de Laval, qui distribue tous les mois 9000 boîtes de nourriture aux Lavallois dans le besoin. Tous les édifices municipaux (bibliothèques, arénas, postes de police, casernes de pompiers) serviront de dépôt pour les dons de nourriture, jusqu'à dimanche. Renseignements: 978-8000 ou 681-6164.

■ La chanteuse Karen Young, le contrebassiste Michel Donato et le pianiste James Gelfand donneront un court récital à l'occasion du dîner en can de la fondation des Jeunesses musicales du Canada. L'activité bénéficie aura lieu sous la présidence d'honneur d'André Aubin, vice-président à la direction chez Bell Canada et président pour le Québec. Le tout aura lieu le mardi 7 avril, au Casino de Montréal, à 18 h 30. Coût: 125 \$. Renseignements: 845-6930.

■ Ski de printemps, annoncé pour le 5 avril, au mont Habitant, où se déroulera le « Ski et surfathon » dont les profits serviront à la recherche sur le cancer aux hôpitaux Sainte-Justine et de Montréal pour enfants. Marie-Claire Morin, présidente de la fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, et Louise Arsenault, directrice générale de la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine, seront de la partie. Le tout prend la forme d'une activité familiale avec BBQ, course à obstacles, prix de présence, etc. Coût: 30 \$. Renseignements: 345-4710. On offre un service de transport depuis le YMCA de Montréal.

■ L'équipe d'animation théâtrale Mise au jeu présente *Le temps de ressembler les rangs* au profit de la fondation Kateri, un organisme qui appuie des projets d'éducation de femmes en Amérique du Sud. C'est pour dimanche, 16 h, au Lion d'or, 1676, rue Ontario Est. Coût: 15 \$. Renseignements: 845-0172.



Gilles Ouimet

■ Qu'ont en commun les bouillottes San Francisco, Asea Brown Boverie, Hasbro, la boulangerie Weston et le collège Édouard-Montpetit? Toutes ces entreprises, ainsi que Héroux, Pratt & Whitney, ont remporté le prix des Gouverneurs (pour l'engagement d'une entreprise dans son milieu) de la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud. Le président et chef de l'exploitation de Pratt & Whitney Gilles Ouimet, président le jury du concours Dominique-Rollin qui reconnaît annuellement les meilleurs commerces et entreprises de la Rive-Sud dans une dizaine de catégories. Les prix Dominique-Rollin (gala le 8 mai) rappellent la mémoire du premier homme d'affaires de la Rive-Sud.

Adressez vos communications à: Têtes d'affiche La Presse, 7, rue St-Jacques Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

La Ville songe à des taxes séparées

GILLES GAUTHIER

L'administration Bourque étudie la possibilité d'imposer des tarifs pour la consommation de l'eau et pour l'enlèvement des ordures ménagères ainsi que de la neige, ce qui permettrait de les dissocier du compte d'impôt foncier.

C'est ce que révèle un document confidentiel préparé le 29 janvier dernier par le directeur général de la Ville, Gérard Divay, et rendu public hier soir par le chef de l'opposition officielle (RCM), Thérèse Daviau.

Cette mesure, explique le document, permettrait de mieux refléter le coût d'un service rendu par la municipalité, stabiliser le compte de taxes à moyen terme, diversifier les sources de revenus de la Ville et réduire les coûts des contestations foncières.

« L'administration Bourque travaille encore en secret à faciliter la privatisation de l'eau », a déclaré Mme Daviau, qui accuse l'administration de préparer des hausses de taxes.

Interrogé par la presse, M. Divay a expliqué qu'il s'agirait « dans un premier temps » d'une tarification « fiscale », qui serait uniforme quelle que soit la consommation de l'eau ou la quantité de déchets ou de neige enlevés.

Un « deuxième temps », a égale-

ment affirmé M. Divay, « n'est absolument pas dans le calendrier de l'administration et nous avons été prévenus de cela ». Il a aussi affirmé qu'il s'agit d'examiner différentes façons « de financer les services pour 1999 et les années subséquentes ».

Selon lui, le contribuable paiera la même facture globale au bout du compte, du moins au début. Le grand avantage d'isoler l'apport fiscal provenant de ces activités sera de « stabiliser certaines sources de revenus ».

Il n'en reste pas moins que le document indique bien que ces études visent à examiner des moyens de combler le déficit de 1998 de la Ville de Montréal. On sait par ailleurs que l'administration met sur pied un « fonds de

l'eau » afin de connaître le coût véritable de cette ressource.

On étudie par ailleurs la possibilité de hausser les tarifs imposés aux utilisateurs des équipements récréatifs et culturels qui sont mis à la disposition des Montréalais. « Nous ne sommes pas certains que la Ville tire de toutes ces activités des revenus qui se comparent à ceux d'autres municipalités de la région métropolitaine », a expliqué M. Divay. Il s'agit dans ce cas d'une tarification non fiscale, qui varie en fonction de l'utilisation.

Le dossier de la tarification de l'eau, de la neige et des ordures avait été confié par M. Divay au directeur du service des finances, Roger Galipeau, qui a été limogé la semaine passée.

Le départ est imminent pour la famille Bucionis

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Cette fois, les Bucionis devront partir.

Immigration Canada a en effet rejeté hier une ultime demande de sursis de la part de cette famille lituanienne menacée d'expulsion, a indiqué Éric Tetreault, l'attaché de presse de la ministre Lucienne Robillard.

Le départ de la famille, prévu à l'origine pour lundi dernier, avait été reporté en extremis d'une semaine, au cours de laquelle Vytautas Bucionis et sa femme Alfreda devaient se chercher du travail. Cette démarche visait à faciliter une éventuelle demande d'immigration de la part des parents et de leurs deux enfants, maintenant que leurs demandes d'asile — d'abord politique, puis humanitaire — ont été rejetées.

Mais les démarches des parents n'ont pas porté fruit et ils se retrouvent maintenant à la case... départ.

La grande question hier était d'ailleurs de savoir quand au juste les Bucionis partiront. À Ottawa, on affirmait que c'était « une question d'heures ». « Ils doivent sortir du pays, c'est clair », a dit M. Tetreault.

L'avocate de la famille, Marie-José Blain, tenait un tout autre discours. « On ne part pas pour la Lituanie comme pour la Floride », a-t-elle dit lors d'une entrevue téléphonique. Me Blain a confirmé que le personnel de la ministre Robillard l'avait informée du non-renouvellement du sursis. « Mais aucun fonctionnaire ne m'a donné le message qu'ils devaient partir demain (aujourd'hui) », a-t-elle dit.

Au bureau régional d'Immigration Canada, le porte-parole René Chéné n'a pas voulu commenter le dossier, prétextant qu'il fallait un consentement écrit de la famille.

Me Blain entend communiquer avec les fonctionnaires du ministère de l'Immigration « tôt ce matin », afin de prendre des arrangements pour le départ des Bucionis.

Quant à ces derniers, ils semblaient dépassés par les événements, hier. En début de soirée, M. Bucionis disait ainsi ne pas se souvenir que leur avocate leur ait communiqué la décision de la ministre Robillard !

Tout de même, ses proches et lui entendent se conformer à la volonté d'Immigration Canada. « Nous devrions être en mesure de partir demain (aujourd'hui) », a-t-il dit, ajoutant qu'ils n'abandonnaient pas l'espoir de revenir au pays comme immigrants.

Rappelons que c'est l'histoire du fils de 11 ans de Vytautas et d'Alfreda Bucionis, aveugle de naissance que l'on dit virtuose au piano, qui a attiré l'attention du public sur la famille, arrivée au Québec en 1993. Un fonds pour le jeune Vytautas a même été créé pour aider le jeune musicien à développer ses dons.

Deux cols bleus blessés en déneigeant

ANDRÉ NOËL

Deux cols bleus ont été blessés au volant de leurs chenillettes Bombardier en déneigeant des trottoirs, l'un dans le sud-ouest de la ville de Montréal, l'autre dans le nord, au cours de la nuit de dimanche à hier.

Le premier accident est survenu à 0 h 50 dans la rue Crémazie près du boulevard Saint-Laurent. Un homme de 36 ans a percuté un mur de ciment dissimulé sous la neige. Il a été projeté à travers le pare-brise et a terminé sa chute sur la pelle de l'engin, a indiqué l'agent Stéphane Banfy, du service de police. Il a été transporté d'urgence à l'Hôpital général de Montréal. Il souffre de blessures sérieuses au visage et à la tête.

Le deuxième accident est survenu à 2 h, à l'angle des rues Saint-Jacques et Atwater. Un homme de 42 ans a heurté un panneau de fer sur un arbre. Sa chenillette a ensuite percuté un autre véhicule. Le conducteur a subi des blessures au cou et des lacerations au visage. Lui aussi a été transporté à l'Hôpital général, mais a obtenu son congé depuis. La police n'a pas divulgué les noms des accidentés.

« Il semble que les deux hommes n'avaient pas bouclé leur ceinture de sécurité », a indiqué l'agent Banfy. Guylaine Saint-Onge, une des responsables du comité de santé-sécurité à la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique, n'a pu confirmer l'information. Elle a dit que de telles ceintures se trouvent normalement dans les chenillettes. Le syndicat fait enquête, tout comme la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Le déblaiement de la neige a commencé durant la tempête qui a laissé environ 30 centimètres de neige dans l'île de Montréal au cours du week-end. L'enlèvement de la neige a commencé à 7 h hier matin. Il devrait être terminé vendredi ou au cours du week-end prochain, a dit Charles Couture, porte-parole du service des travaux publics.

« Il s'agit d'une des plus grosses tempêtes de l'hiver, a souligné M. Couture. Mais les températures ne



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Et dire que selon la Ville, le déblaiement de la neige ne devrait être terminé que vendredi ou au cours du week-end prochain...

doivent pas chuter outre mesure, si bien que la neige ne figera pas et sera relativement facile à enlever. »

En revanche, de fortes rafales ont compliqué le travail des équipes de déneigeurs, hier. L'opération mobilise 2800 personnes et se poursuit jour et nuit. La Ville enlève en priorité la neige dans les grandes artères, ainsi que dans les rues commerciales, les viaducs, les entrées des tunnels et des viaducs, et dans les tronçons de rue situés à proximité des hôpitaux.

La Ville a prévu un budget de 54 millions de dollars pour l'enlèvement de la neige cet hiver. À elle seule, la tempête de pluie vergla-

çante a coûté plus de 100 millions, une somme que réclame d'ailleurs la Ville au gouvernement.

Le service des travaux publics rappelle qu'il est interdit de stationner son véhicule en diagonale avec la bordure du trottoir. « En respectant cette consigne, les propriétaires de véhicules faciliteront le passage des appareils de déneigement, des ambulances et des camions du service de la prévention des incendies », indique un communiqué.

Il est suggéré de garer les véhicules à une distance de 10 à 15 centimètres en parallèle avec la bordure du trottoir, afin de permettre aux

chenillettes de bien déblayer les trottoirs.

Les automobilistes dont le véhicule a été déplacé peuvent téléphoner à la Ville pour le retrouver. Les trois premiers chiffres sont toujours le 872; les quatre derniers chiffres varient selon les quartiers: Ahuntsic-Cartierville (3330); Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (5557); Plateau-Mont-Royal-Centre-Sud (7712); Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (0288); Rosemont-Petite-Patrie (9066); Ville-Marie-Centre-Ville (2840); Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (6524); Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et Sud-Ouest (5666).

De raison à passion en 2,5 secondes.



L'Acura 2.5TL 1998

Location de 358 \$ par mois* pour 48 mois, acompte de 5 950 \$ - ou - Location de 490 \$ par mois*, sans acompte initial - ou - Achat avec taux préférentiel de financement de 4,8%!



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Offres de location-bail et de financement d'une durée limitée, établies en fonction d'une Acura 2.5TL (modèle UA264W) 1998 neuve. Cette offre n'est valable que par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. * Paiements mensuels pour la location-bail de 358 \$/490 \$, pendant 48 mois, sur approbation du crédit. Acompte ou échange équivalent de 5 950 \$/0 \$ et premier paiement mensuel requis. Coût total de la location: 23 134 \$/23 520 \$. Allocation de 96 000 km (des frais de 0,10 \$ par km excédant les 96 000 km s'appliquent), transport et préparation inclus. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin de la location-bail, option d'achat pour un montant additionnel. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. PDSF de 37 000 \$, transport et préparation (850 \$), frais d'immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † Financement sans limite de 4,8 % sur approbation du crédit. Termes de 24 à 48 mois offerts. Exemple de financement: 30 000 \$. Paiement mensuel: 688,16 \$ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt: 3 031,68 \$. Coût total: 33 031,68 \$. Un acompte peut être exigé. Taxes, frais d'immatriculation, assurances, transport et préparation en sus. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Acura. Et pour plus d'information sur l'Acura 2.5TL, composez le 1 888 9-ACURA-9.

Laval / Laurentides / Lanaudière

L'entreprise de Yamachiche sera reconstruite

ISABELLE HACHEY

Une centaine de travailleurs de Yamachiche ont poussé un immense soupir de soulagement, hier, lorsque la direction de l'entreprise Duchesne et fils leur a annoncé qu'elle compte reconstruire ses trois usines ravagées par les flammes samedi dernier.

« On respire un peu mieux », a dit hier le président du syndicat des travailleurs, Mario Damphousse, après que la présidente de l'entreprise, Françoise Duchesne, eut annoncé que les actionnaires avaient finalement décidé de reconstruire les trois usines de clous et de treillis métalliques.

La compagnie Duchesne et fils compte 200 employés, dont le quart travaille dans les bureaux de l'entreprise, selon le président du syndicat. Quelques bâtiments ont été épargnés par les flammes.

Près de la moitié des travailleurs se retrouvent néanmoins en congé forcé pour une période indéterminée à la suite de l'incendie, survenu lorsqu'un employé effectuait des travaux de soudure sur un déposé.

Les employés à la rue devront attendre plusieurs mois, peut-être même un an, avant de revenir au travail, a laissé entendre Mme Duchesne. C'est que la machinerie, importée, semble se faire plutôt rare.

Établie à Yamachiche depuis 70 ans, Duchesne et fils se spécialise dans la fabrication de clous, de treillis métalliques, de tôles profilées et de revêtements en vinyle et



Mme Françoise Duchesne

en aluminium. Il s'agit de l'une des plus importantes manufactures de quincaillerie de la province.

À Yamachiche, cette fermeture temporaire aura d'importantes répercussions, craint la mairesse, Louise Bellemare. Elle se souvient très bien du lock-out de six mois que la compagnie avait décrété en 1993. « Cela se sentait dans la municipalité. Il y en avait plusieurs qui avaient des problèmes d'argent. »

L'incendie de samedi « fera mal aux commerces » de la municipalité de 3000 habitants, comme en 1993, prédit la mairesse. Elle s'est rendue hier sur les lieux du sinistre en compagnie du député bloquiste Yves Rocheleau, afin de constater les dégâts.

Samedi, une centaine de pompiers, provenant de sept municipalités voisines, ont tenté de limiter les dégâts. Selon le directeur du service des incendies, Jacques Pellerin, les bâtiments — tous en bois,



PHOTOS PIERRE McCANN, La Presse

Les ruines incendiées des usines de clous et treillis métalliques de Duchesne et fils, à Yamachiche.

sans coupe-feu — étaient condamnés dès leur arrivée. « Tout ce que nous pouvions faire, c'était de protéger les autres usines », dit-il.

À quelques mètres à peine des amas de tôles brûlées, six silos remplis de vinyle ont pu être épargnés, au grand soulagement de la mairesse Bellemare. « Les conséquences auraient été beaucoup plus graves. Nous aurions dû évacuer

pas mal de monde. »

Mme Duchesne estime que les dommages s'élèvent à « plusieurs millions de dollars », sans vouloir donner plus de précisions. Elle n'a pas voulu dire combien d'employés travaillent pour sa compagnie, pas plus que son chiffre d'affaires. En fait, la présidente craint que ses concurrents ne sautent sur l'occasion pour lui voler ses parts de

marché.

En 1991, le Groupe Duchesne achetait les Plastiques Bovac, de Saint-Joseph-de-Beauce, qui se spécialisait dans les tuyaux de plastique. À l'époque, l'entreprise de Yamachiche comptait 525 personnes à son emploi et son chiffre d'affaires s'établissait à 100 millions. Le nombre d'employés a chuté après le lock-out de 1993.

La tempête fait mal à Laval... aussi

ISABELLE HACHEY

La tempête de neige qui s'est abattue dimanche coûtera près d'un million à la Ville de Laval. De cette somme, 200 000 \$ seront versés en « compensations » aux entrepreneurs privés qui effectuent le déneigement des rues de l'île Jésus.

Cette année, les caprices de la nature coûtent particulièrement cher, avoue le directeur du service des travaux publics, André Perreault. Laval a dépassé de 50 % son budget annuel de déneigement de dix millions. Avec le verglas de janvier, la note s'élève maintenant à 15 millions.

Le budget annuel de déneigement de la ville est basé sur une moyenne de 200 centimètres de précipitations, et les contrats forfaitaires qui lient Laval et les entreprises de déneigement sont signés en conséquence.

Ces contrats stipulent toutefois qu'au-delà de 200 centimètres, les entrepreneurs reçoivent une compensation d'environ 50 000 \$ par 10 centimètres de neige. Or, il est tombé 40 centimètres de neige à Laval depuis une semaine, soit 240 centimètres depuis le début de l'hiver.

Près de 250 travailleurs, dont plus de la moitié sont des cols bleus, ont entrepris le

ramassage de la neige hier matin. Les travaux devraient se terminer dans quatre jours, selon le responsable municipal des communications, Pierre René de Cotret.

La municipalité n'a pas de politique précise en ce qui concerne l'application de sa réglementation dans les rues enneigées lors des tempêtes. « C'est difficile d'être plus souple que Laval », affirme M. René de Cotret, qui raconte qu'une cinquantaine de rues résidentielles étaient complètement bloquées par les voitures, dimanche. « Les camions ne pouvaient pas passer, mais nous n'avons pas donné de billets d'infraction. »

Pédophile arrêté



Edgar Roussel

Après quelques mois d'enquête, le service de police de la CUM a mis la main au collet d'Edgar Roussel, un pédophile de 66 ans qui a été actif de 1954 à 1997 dans la grande région de Montréal.

Le suspect a été arrêté la semaine dernière à Montréal à la suite d'une plainte d'une personne qui gravitait dans son entourage. Il a été accusé, au palais de justice de Joliette, de 18 chefs d'accusation relativement aux agressions sexuelles.

M. Roussel a été impliqué directement dans le milieu du baseball et du hockey à Lachenaie de 1965 à 1977.

Porno infantile : Québécois arrêté

Presse Canadienne
VANCOUVER

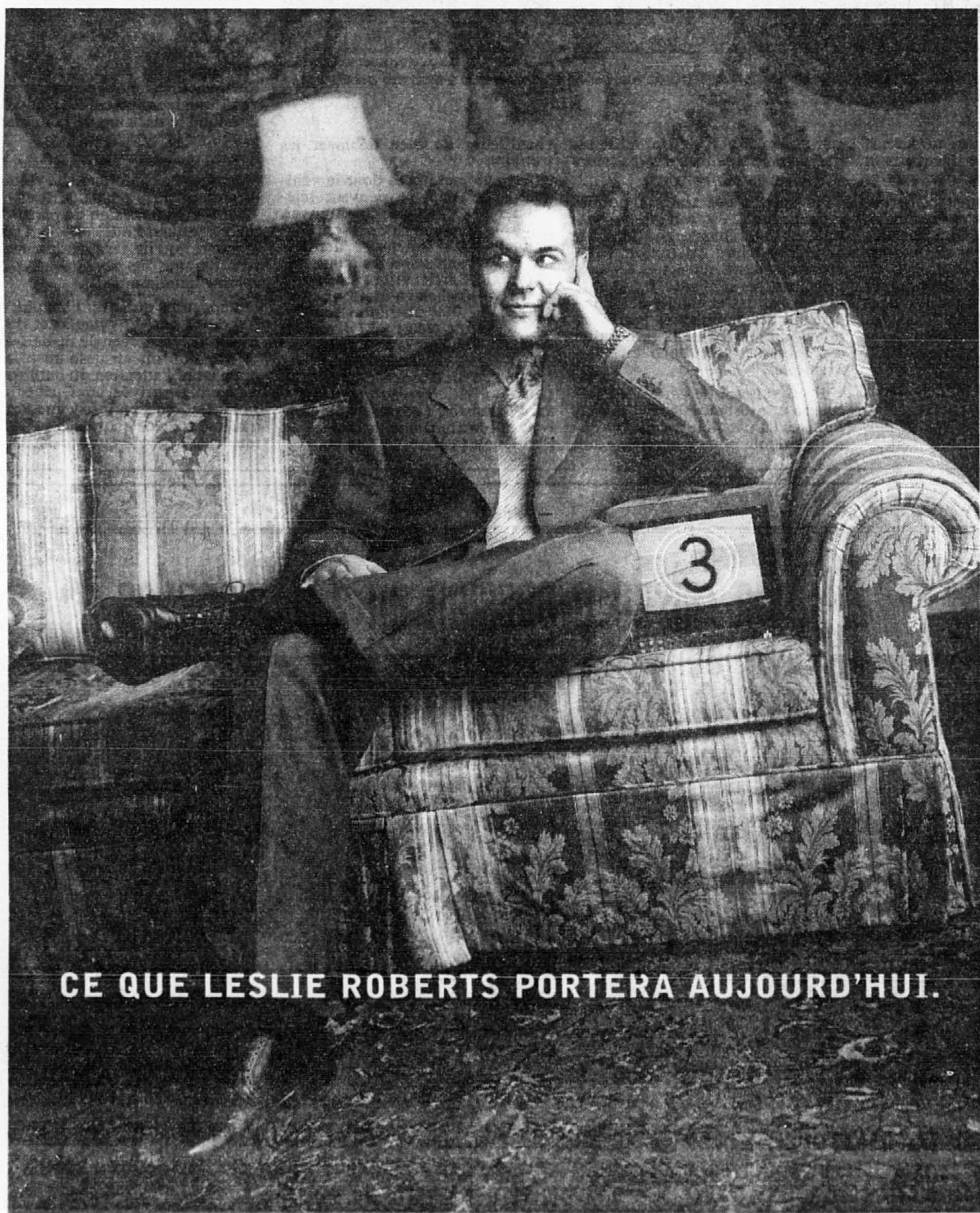
Un Québécois s'est vu infliger la semaine dernière une amende de 300 \$ pour possession de matériel pornographique infantile.

Yves Banville, un cartographe de 35 ans, domicilié à Chertsey, près de Joliette, a été arrêté le 9 février dernier à l'aéroport international de Vancouver, au retour d'un voyage en Afrique australe.

Les policiers ont trouvé dans ses affaires près de 300 photos de nus d'enfant, ainsi qu'un journal intime relatant ses aventures en Afrique avec des fillettes parfois âgées de seulement huit ans. Banville a plaidé coupable à un chef d'accusation de possession de matériel pornographique infantile et s'est vu infliger une amende de 300 \$ et 18 mois de probation.

Quant au deuxième chef d'accusation d'importation, il fait l'objet d'une suspension de procédures.

Le juge a préféré imposer une amende et une probation plutôt qu'une sentence d'incarcération comme le demandait la Couronne, parce qu'il s'agit d'une première offense.



CE QUE LESLIE ROBERTS PORTERA AUJOURD'HUI.

MARDI 24 MARS 1998. AUJOURD'HUI, L'ESLIE ROBERTS, HÔTE ET CO-ANIMATEUR À LA TÉLÉVISION, ANIMERA MONTREAL AM, PUIS CO-ANIMERA PULSE NEWS À 12H30 SUR CFCF12. IL PORTERA UN COMPLET GRIS À TROIS BOUTONS, 1595 \$, UNE CHEMISE BLEU DE FRANCE, 150 \$, UNE CRAVATE DE SOIE À MOTIFS, 115 \$, TOUTS SIGNÉS GIORGIO ARMANI LE COLLEZIONI. HARRY MATTA DE LA BOUTIQUE DU CENTRE ROCKLAND L'A GUIDÉ DANS SON CHOIX. POUR REMERCIER M. ROBERTS D'AVOIR PARTICIPÉ À CE MESSAGE, UN DON SERA FAIT EN SON NOM AUX AMX DES SIDIENS.

HARRY ROSEN
VOUS ALLEZ VOUS AIMER.

CRTC **AVIS PUBLIC** **Canada**

Avis public CRTC 1998-20 et 1998-20-1. Le CRTC a été saisi de la demande suivante : 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par **LES RÉSEAUX PREMIER CHOIX INC.** en vue de renouveler la licence de Canal D expirant le 31 août 1998, une entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de langue française ; de modifier la condition de licence concernant le matériel publicitaire afin de permettre à la titulaire de distribuer un maximum de 12 minutes de matériel publicitaire par heure d'horloge ; la titulaire propose d'augmenter les niveaux de contenu canadien pendant les cinq années de la nouvelle période de la licence ; de modifier la condition de licence et d'être relevée de certaines attentes du CRTC comme il est indiqué dans l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE : 2100, rue Sainte-Catherine O., bureau 800, Montréal (Qc). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429 ; ou à notre bureau de Montréal : (514) 283-6607. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 14 avril 1998 et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction des communications du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou au <http://www.crtc.gc.ca>.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

MEILLEURE FORMATION.

APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI.

ENTREPRENEZ UNE CARRIÈRE DANS LES TECHNOLOGIES DES AFFAIRES :

- Programmeur(euse) analyste (903.64)
- Techniques de micro-informatique (901.91)

Numéro de permis 749747

RÉALISEZ VOTRE AVENIR.

www.cdicollege.com **COLLÈGE CDI**

MONTRÉAL LONGUEUIL LAVAL

1 888 667 6CDI
CDI SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION

COLLÈGE CDI • THE INSTITUTE FOR COMPUTER STUDIES • CDI SERVICES DE FORMATION AUX ENTREPRISES

Non à la violence, un concours pour les élèves du primaire et du secondaire

LILIANNE LACROIX

« Les gars n'ont pas beaucoup de temps. Alors, ce qu'on peut faire pour aider, nous, on le fait. »

Avec d'autres épouses de joueurs du Canadien, la conjointe de Jocelyn Thibault, Mélanie Trachy, parraine un concours destiné à récompenser les meilleurs programmes de lutte contre la violence conçus dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

Affiche, poème, vidéo, cahier avec photos, chanson ou simple rédaction pour expliquer ce qui a été fait à l'école pour lutter contre la violence, toutes les formes d'inscriptions sont admises. Deux concours distincts couronneront les champions du primaire et ceux du secondaire.

Les gagnants remporteront ainsi pour leur institution d'enseignement des prix variant de 250 \$ à 2000 \$, qui seront utilisés pour la promotion de programmes destinés à combattre la violence.

« On entend tellement de choses terribles sur ce qui se passe à l'école comme le *taxage*. Cette cause nous tient particulièrement à cœur, car tout le monde mérite d'avoir une chance dans la vie. L'école, c'est fait pour apprendre. Si on réussit à y réduire la violence, je

suis persuadée que celle-ci diminuera dans la rue aussi », explique Mme Trachy.

L'an dernier, 45 classes anglophones et 13 francophones avaient participé au concours créé par George Springate, ex-politicien, ex-policier, ex-footballeur et maintenant enseignant en techniques policières au collège John-Abbott.

« Nous espérons augmenter sensiblement la participation, surtout du côté francophone », explique Mary Glowacki, du collège John-Abbott. Réservé aux écoliers du primaire l'an dernier, le concours s'est ouvert cette année aux élèves du secondaire.

« La violence commence dans des couches de plus en plus jeunes, mais après tout, c'est surtout au secondaire que le problème se manifeste de façon plus évidente », déclare M. Springate.

Alors qu'on s'était contenté d'expédier des affiches aux écoles pour solliciter leur participation, cette année, les policiers seront chargés d'aller vendre l'idée du concours dans les écoles.

On peut faire parvenir les inscriptions à : Concours Non à la violence, collège John-Abbott, C.P. 2000, Sainte-Anne-de-Bellevue, H9X 3L9.



Mélanie Trachy et Alexa Recchi se sont jointes aux autres épouses des joueurs du Canadien pour parrainer un concours destiné à combattre la violence dans les écoles primaires et secondaires. Les accompagnent ici Bernie Schoder, du club Rotary, qui commandite le concours, Serge Meloche, directeur adjoint de la police de la CUM, et Georges Springate, créateur du concours.

Ex-employé du fisc condamné à 90 jours de prison

YVES BOISVERT

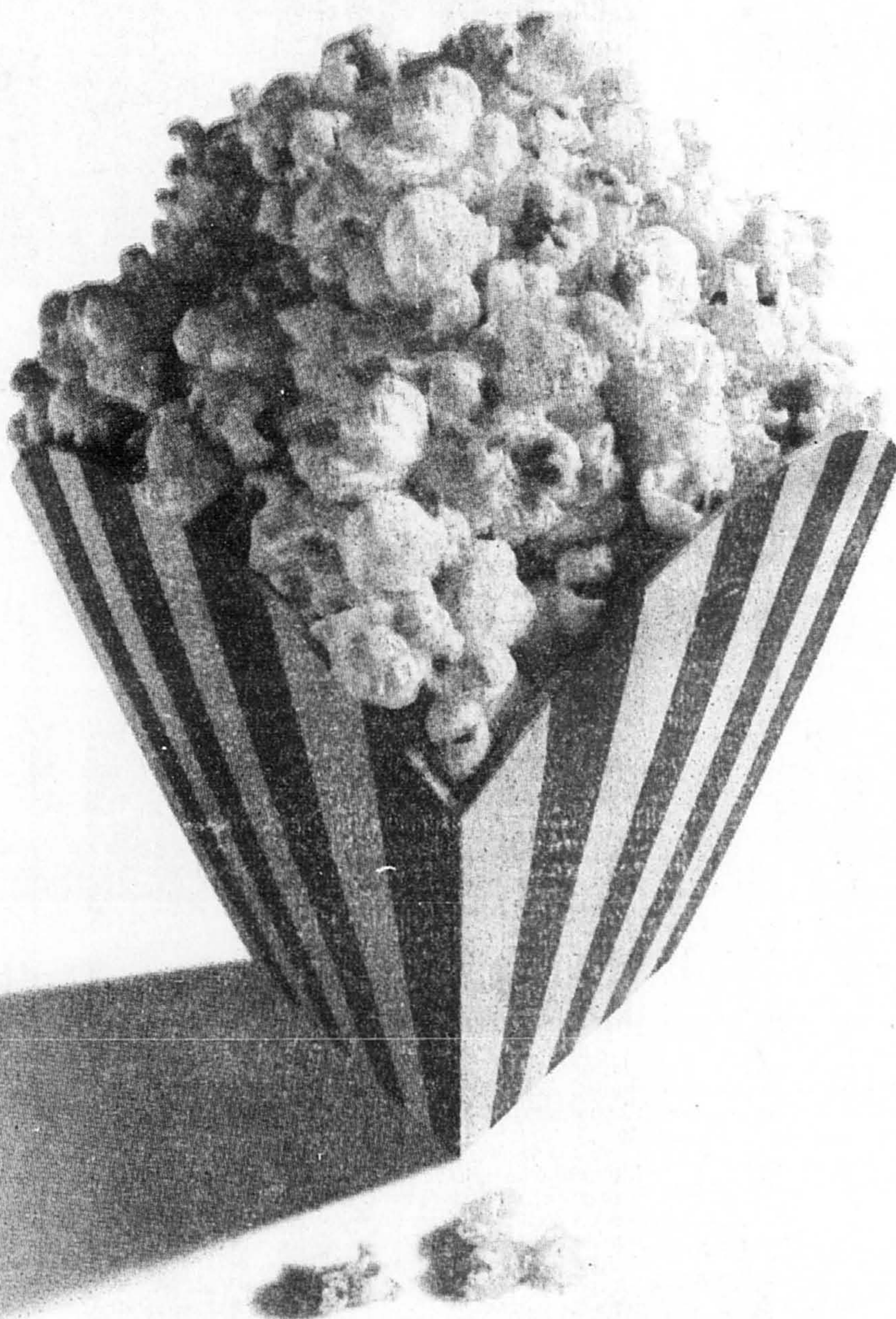
Un ex-fonctionnaire du fisc fédéral, Claude Hurtubise, 45 ans, de Saint-Bruno, a été condamné hier à 90 jours d'emprisonnement à purger les week-ends, au palais de justice de Montréal.

Hurtubise avait été déclaré coupable par le juge Joel Guberman, de la Cour du Québec, en décembre, d'avoir exigé des commissions de collaborateurs scientifiques du fisc, des « fraudes envers le gouvernement ».

Hurtubise avait la responsabilité d'une équipe de conseillers scientifiques du privé chargés d'évaluer des demandes de crédit d'impôt pour la recherche. Hurtubise a emmené au restaurant trois conseillers en leur faisant comprendre que « la vie coûte cher » et que les fonctionnaires n'ont pas eu d'augmentation de salaire depuis longtemps.

Ces conseillers, payés entre 425 \$ et 500 \$ par jour, se faisaient demander par Hurtubise une ristourne de 10 %. Ils ont dénoncé le fonctionnaire, qui a été congédié.

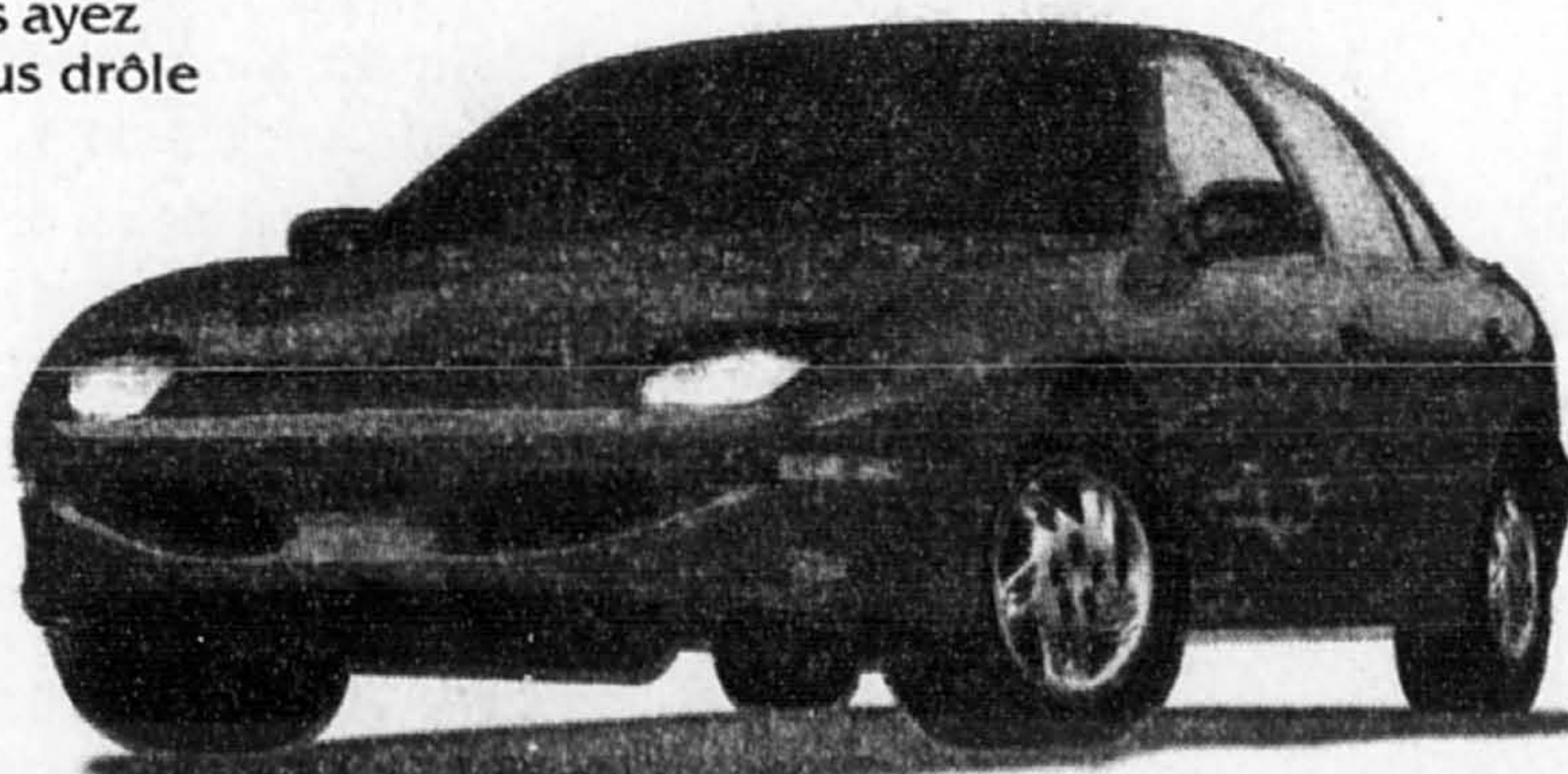
Hier, le juge Guberman a infligé une peine de 90 jours de prison à Hurtubise, considérant entre autres qu'il n'avait pas de casier judiciaire, qu'il n'a pas touché un sou, qu'il était fort respecté auparavant. Le juge a souligné aussi que le fonctionnaire avait tenté de corrompre trois hommes honnêtes, et que cela devait être dénoncé.



FORMAT FAMILIAL, EXTRA GARNITURE.

Comme il y a plus d'équipements et plus de place pour tous, quoi que vous ayez au programme, c'est toujours plus drôle en Sunfire 4 portes.

- Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée
- Sacs gonflables, côtés conducteur et passager
- Protection antidécharge de la batterie
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Traction asservie
- Antiblocage aux 4 roues



199\$ par mois*
Location de 36 mois
Transport et préparation inclus



C'EST PAS JUSTE UNE 4 PORTES, C'EST UNE SUNFIRE 4 PORTES.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec. *Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Location pour fins personnelles seulement. Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 1825\$. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité de 300\$ et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 8¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTALSM sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. SMRabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. SMBanque TD et GM titulaires de licence des marques. SMMarque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. SMMarque de commerce de la Banque TD. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Rive Sud / Montérégie

Règles de sécurité dictées à l'école de St-Philippe

Le rapport du coroner sur la mort de Vanessa recommande de resserrer la surveillance du gymnase

MARTHA GAGNON

La direction de l'école Les Moussaillons, à Saint-Philippe, près de La Prairie, doit prendre les mesures nécessaires pour améliorer la sécurité et la surveillance de son gymnase afin d'éviter les risques d'accident.

Telle est la conclusion du coroner Pierre Chalut dans son rapport sur la mort de Vanessa Lefrançois-Lajoie, 10 ans, survenue le 27 novembre dernier, alors qu'elle et une amie s'amusaient sans surveillance dans des échelles mobiles dans le gymnase à l'heure du dîner.

La fillette est morte par asphyxie. Ses voies respiratoires ont été rompues par un fil d'acier servant à retenir les échelles. Vanessa et sa copine avaient obtenu l'autorisation d'aller au gymnase pour pratiquer quelques pas de danse en vue d'un spectacle. Elles ont aussi profité de l'occasion pour s'amuser avec les équipements sportifs à leur disposition.

Dans son bref rapport, le coroner adresse les recommandations suivantes au directeur de l'école, Roland Soutières : « Que les gymnases restent fermés à clef lorsqu'ils ne sont pas utilisés ; que les élèves soient toujours accompagnés de surveillants dans les gymnases en tout temps peu importe l'utilisation et que les escaliers soient utilisés seulement lorsque leur mise en place est faite, et toujours sous étroite surveillance. »



Yvon Lajoie et Sylvie Lefrançois montrent une photo de Vanessa, encore sous le choc quelques heures après la mort accidentelle de leur fille âgée de 10 ans.

Le coroner limite l'application de ses recommandations à l'école de Saint-Philippe et ne fait pas mention des mesures de sécurité qui doivent exister dans l'ensemble des gymnases des commissions scolaires.

Le directeur de l'école a refusé de faire des commentaires à *La Presse*. Sa secrétaire a indiqué qu'il fallait s'adresser à la commission scolaire du Goéland, où personne n'était disponible hier pour préciser les améliorations qui seront apportées ou qui l'ont déjà été à l'école Les Moussaillons. Des précisions pourraient être apportées aujourd'hui.

Il n'a pas été possible non plus de joindre les parents, Yvon Lajoie et Sylvie Lefrançois, qui s'étaient plaints du manque de surveillance et avaient même réclamé la tenue d'une enquête publique, ce que le coroner n'a pas jugé nécessaire. Par ailleurs, on ignore si les parents ont entamé des poursuites à la suite de cet événement tragique.

« On paie 140 \$ par année pour la surveillance du midi et il n'y en avait pas. Il ne faut pas que cela se reproduise », avait déclaré la mère à *La Presse* peu de temps après l'accident.

Selon le rapport du coroner, les fillettes s'amusaient à sauter des escaliers pour tomber sur des matelas. À la troisième tentative, le cou de Vanessa est demeuré coincé dans un fil d'acier situé près des équipements. Son amie est parvenue à la dégager, mais elle avait de la peine à respirer et elle a vite perdu conscience.

Des surveillants et des professeurs sont ensuite intervenus, mais il était trop tard. Les manœuvres de réanimation n'ont rien donné.

Au moment du drame, des élèves s'amusaient dans une autre partie du gymnase séparée par un rideau qui, elle, était sous la surveillance d'adultes. À la suite du décès de Vanessa, le comité d'école devait se pencher sur la façon d'améliorer la surveillance du midi.

L'école Les Moussaillons a été fortement ébranlée par cette tragédie. Près de 200 personnes, en majorité des élèves et des enseignants, étaient présentes aux funérailles de la fillette, où l'émotion était grande.

CANDIAC

Aucun signe d'espoir à l'usine d'isolants Owens Corning

MARTHA GAGNON

À la veille de la fermeture de l'usine de fabrication de produits isolants Owens Corning, prévue au début d'avril, les 265 employés attendent toujours un signe d'espoir.

Plus les jours passent et plus les travailleurs sont anxieux, reconnaît Daniel Cloutier, représentant national du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier, affilié à la FTQ.

« On espère encore un changement d'attitude, dit-il. On ne peut pas faire grand-chose d'autre qu'attendre. »

L'exécutif syndical devait tenter hier soir de rencontrer Bernard Landry, vice-premier ministre, qui participait à un cocktail-bénéfice du Parti québécois dans le comté. « Nous voulons simplement lui rappeler qu'il est important de préserver ces emplois et de ne pas oublier les travailleurs », explique M. Cloutier.

Quant à la députée de La Prairie, Monique Simard, qui a déjà rencontré les dirigeants d'Owens Corning avec le maire de Candiac et le député fédéral, elle affirme que la « balle est maintenant dans le camp de la compagnie ». Selon elle, toutes les démarches politiques ont été faites.

« Owens Corning a manifesté son intention de rencontrer les représentants du Fonds de solidarité

de la FTQ pour discuter des possibilités de relancer l'usine, mais rien n'a encore été fait, dit Mme Simard. On ne peut pas les forcer. Si la compagnie ne respecte pas son engagement de s'asseoir à une table de discussions, il faudra en déduire qu'elle reste sur ses positions. »

Landry au fait du dossier

Mme Simard ajoute que Bernard Landry est « bien au courant du dossier et qu'il attend lui aussi de connaître les réactions de la compagnie ».

Du côté du Fonds de solidarité, un porte-parole a expliqué que la compagnie n'avait toujours pas répondu à l'invitation qui lui a été faite de discuter de la possibilité de trouver une nouvelle vocation à l'usine qui opère depuis plus de 30 ans.

Le Fonds de solidarité a toujours soutenu qu'il était disposé à acquiescer l'usine si la compagnie ne veut pas tenter de développer un nouveau produit.

Owens Corning a, de son côté, annoncé son intention de conserver l'usine et d'assurer son entretien après la fermeture au cas où les activités pourraient reprendre un jour.

La FTQ a promis de réagir vivement à la fermeture en lançant un boycott de la laine isolante.



Le curé Raymond Poisson, derrière la maquette de la cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue, participait hier à l'annonce d'une subvention provinciale à la restauration en compagnie du maire de Longueuil, Claude Gladu, des ministres Louise Beaudoin et Pauline Marois, et de la députée Cécile Vermette.

Loués soient les fidèles et Québec!

Le curé de la cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue de Longueuil, Raymond Poisson, est aux anges.

Après avoir réussi à récolter 400 000 \$ depuis le début de la campagne de financement, il a obtenu l'appui du gouvernement du Québec pour la rénovation de la toiture de l'édifice centenaire dont le coût est évalué à plus d'un million de dollars.

Le ministère de la Culture et des Communications, de concert avec la Fondation du patrimoine religieux, ont donc consenti à doubler la contribution du public en accordant une subvention de 400 000 \$.

La ministre Louise Beaudoin, sa collègue Pauline Marois, députée de Taillon, Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin, et le maire de Longueuil, Claude Gladu, ont

participé hier à la remise du chèque.

Le curé Poisson et son comité directeur poursuivent maintenant leur campagne de financement auprès des commerçants et industriels pour recueillir les derniers 200 000 \$. Le gouvernement fédéral pourrait lui aussi offrir une contribution financière. L'architecte a été choisi et les travaux devraient débuter en juin.

AU MENU, DE SAVOUREUX RABAIS

Du 25 au 29 mars, Birks servira un solde fabuleux avec des réductions de 40 % à 70 % sur une vaste sélection de services à dîner, articles en cristal, couverts et accessoires de table en argent. Choisissez parmi des marques de prestige comme Limoges Robert Haviland et C. Parlon, Waterford, Hermès, Laure Japy, Robbe & Berking et d'autres.

Servi au magasin Square Phillips seulement.



Fusion de trois centres d'accueil

MARIE-FRANCE LÉGER

Un centre majeur de soins de longue durée pour personnes en perte d'autonomie verra le jour d'ici trois ans dans l'est de Montréal. Il naîtra de la fusion et de la modernisation, grâce à une subvention de 22 millions, de trois centres d'accueil situés dans Hochelaga-Maisonneuve.

Le nouveau centre, le CHSLD Lucille-Teasdale, regroupera le centre d'accueil Éloria-Lepage, la résidence Maison-Neuve et le centre hospitalier J.-H.-Charbonneau. Il comprendra 533 lits, dont 33 de réadaptation, deux centres de jour, un hôpital de jour et plus de 100 places en ressources intermédiaires

de type familial. Après la construction, 373 lits seront sis au 3095, rue Sherbrooke Est, et 160 au 3090, avenue de la Pépinière. Toutes les places prévues existent cependant déjà.

La subvention, annoncée hier par la ministre Louise Harel, servira à la construction d'une nouvelle aile pour la résidence Maison-Neuve sur le terrain du centre Charbonneau. Celui-ci sera également modernisé de façon à rendre les espaces fonctionnels pour les bénéficiaires en chaise roulante et à construire davantage de chambres privées.

« Il y aura une mission commune d'hébergement de longue durée

pour les trois pavillons. Le centre Charbonneau offrira une clinique externe pour la clientèle qui est à domicile », d'expliquer la directrice générale de la résidence Maison-Neuve, Gisèle Besner.

Grâce à la fusion, on espère réaliser des « centaines de milliers de dollars » d'économies. Même si le projet ne prévoit pas la création de nouvelles places, Mme Besner estime qu'il permettra tout au moins d'augmenter les services cliniques. « Avec l'argent récupéré, on pourra embaucher plus de professionnels que ce soit en réadaptation ou en travail social et augmenter les heures/soins puisque la clientèle est de plus en plus lourde », a souligné Mme Besner.

Les écoles seront de petites PME

YANN PINEAU

Avec le mouvement de décentralisation enclenché par les récentes modifications à la Loi sur l'instruction publique, les écoles vont devenir de petites PME, estimait hier le président de l'Association des directions d'école de Montréal, Pierre Émery, en marge du congrès annuel de l'ADEM.

L'image est sans doute un peu forte, mais il est vrai que les modifications, adoptées en décembre dernier, accordent aux écoles plusieurs fonctions et pouvoirs actuellement dévolus aux commissions scolaires, que ce soit en matière de services éducatifs, de services extrascolaires ou de gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

En septembre prochain, les di-

recteurs auront davantage de responsabilités et les écoles seront notamment dotées de conseils d'établissement, sortes de conseils d'administration qui remplacent les conseils d'orientation actuels, mais pourvus de plus larges pouvoirs.

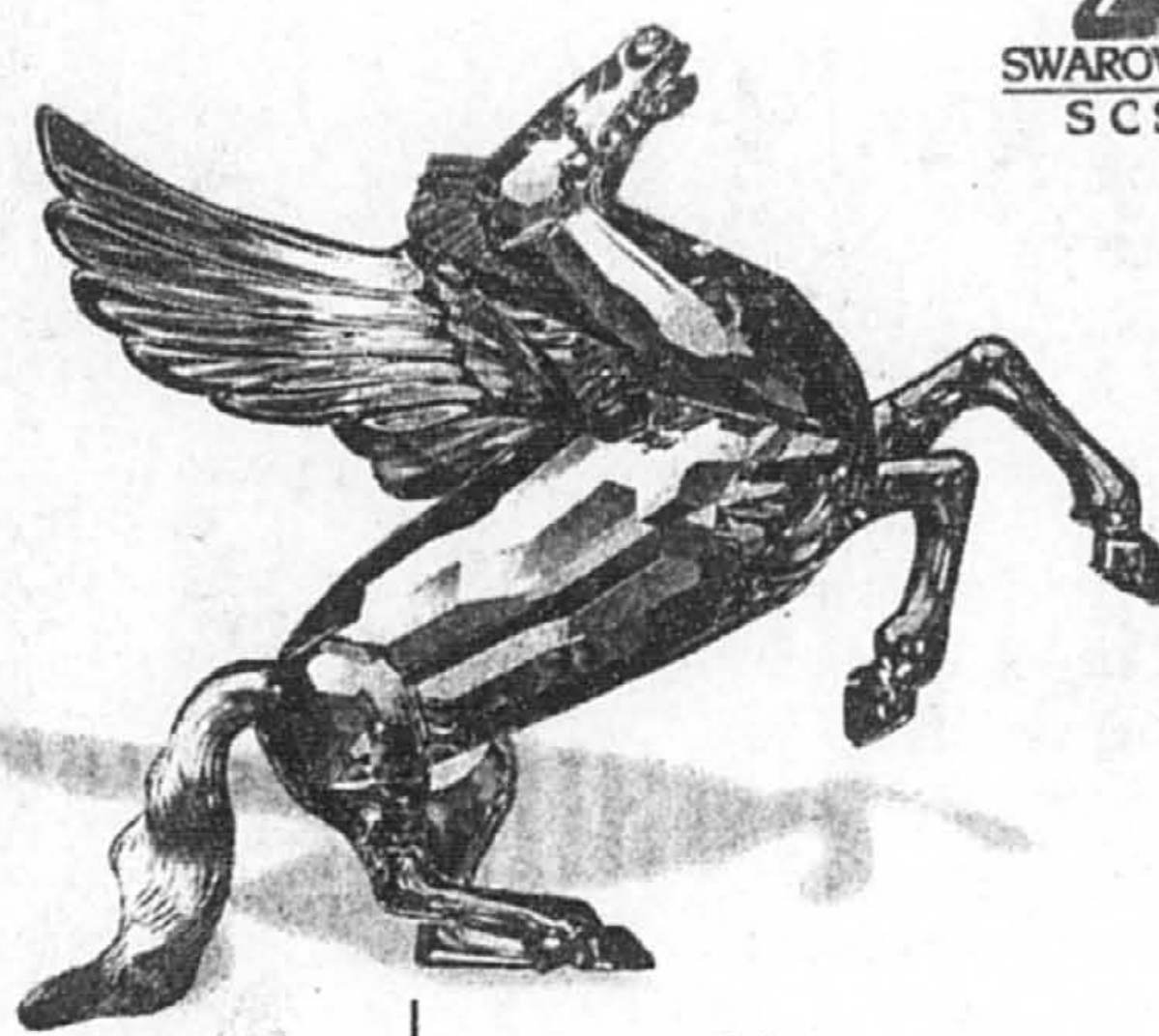
La composition et les modalités de fonctionnement du conseil d'établissement varient sensiblement selon que l'on parle d'une école primaire, du second cycle du secondaire, de l'enseignement professionnel ou de l'éducation des adultes.

Dans le cas du primaire et du premier cycle du secondaire (I, II et III), le conseil est composé d'au plus 20 membres, dont un maximum de neuf représentants des parents. Le personnel de l'école compte autant de représentants au conseil que les parents.

En outre, le conseil nomme deux représentants de la communauté, qui n'ont pas le droit de vote, tout comme le directeur de l'école, qui participe néanmoins aux réunions du conseil. La présidence est toujours assumée par un parent.

Le conseil aura notamment à approuver le projet éducatif de l'école, les règles de conduite et le temps alloué aux différentes matières. Même si tout ce qui touche l'application du régime pédagogique est élaboré par la direction et les enseignants, le président de la Fédération des comités de parents du Québec, Gary Stronach, se réjouit de la place faite aux parents dans le modèle des conseils d'établissement.

Seul l'usage montrera si le modèle des conseils d'établissement va fonctionner.



2
SWAROVSKI
S C S

Une oeuvre inspirée !

Le cheval ailé Pégase est la figurine de l'année 1998 de Swarovski. Créé uniquement à l'intention des membres de la Société des Collectionneurs Swarovski. 490 \$.

Renseignez-vous chez Birks pour savoir comment vous pouvez devenir un membre.



BIRKS

REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE
CENTRE ROCKLAND • CARREFOUR LAVAL

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

201E/503

JULIE A BRÛLÉ SON CHUM, MAIS PAS SA CAVALIER.



CAVALIER Z22

188\$^{*}/mois

LOCATION 36 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

LA CAVALIER Z22 EST
CONSTRUITE POUR ALLER
AU-DELÀ DE VOS EXIGENCES.

RIEN N'ARRÊTE LA CAVALIER

- Moteur 2,2 litres
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Poutrelles latérales de sécurité
- Protection antidécharge de la batterie
- Suspension indépendante à l'avant
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Sacs gonflables, côtés conducteur et passager
- Direction assistée à crémaillère
- Moulures protectrices latérales

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



* Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 1 825 \$. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de: 300 \$. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 8 \$ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTALSM sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. SMRabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. SMBanque TD et GM titulaires de licence des marques. SMMarque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. SMMarque de commerce de la Banque TD. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



**LA ROUTE EST SON EMPIRE.
À VOUS DE PRENDRE LE POUVOIR.**



Lexus présente les nouvelles GS. À partir de 58 900 \$*.

La GS 300 et la GS 400, berlines performance de luxe, possèdent tout l'héritage Lexus. Pourtant leurs bonnes manières n'adoucissent pas leurs ambitions.

La GS 300 attaque la route avec son V6 de pointe de 225 chevaux. Et grâce à une transmission automatique 5 rapports améliorée, les changements de vitesses sont presque imperceptibles dans les 7,8 secondes qu'il faut pour passer de 0 à 60 mi/h.

La GS 400, elle, est la plus rapide de sa catégorie avec son V8 de 300 chevaux et une accélération de 0 à 60 mi/h en 5,8 secondes**. Avec aileron arrière, pneus de 17 pouces et changeur de vitesses intégré au volant, elle procure une conduite des plus captivantes.

Les nouvelles GS vont conquérir le paysage routier avec une gamme de nouveautés technologiques que seule Lexus peut offrir. Par exemple, un système unique qui varie l'apport d'air au moteur pour augmenter le couple et la puissance. Et un ordinateur sophistiqué qui gère la puissance du moteur ainsi que le freinage pour contrôler la stabilité routière, surtout sur chaussée glissante.

**Les nouvelles GS de Lexus n'empruntent pas la route, elles s'en emparent.
Les conduire, c'est prendre entre ses mains le pouvoir. Suprême.**

 **LEXUS**
À la conquête de la perfection

* PDSF pour une Lexus GS 300 1998 (modèle : BD68SP - AK/AM/BK/BM). Ce prix exclut les frais d'immatriculation, les assurances, les taxes applicables et les frais de transport et de livraison. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur.
** Car & Driver, octobre 1997.

Les Oscars



PHOTO REUTER

La meilleure chanson

Céline Dion a magistralement interprété *My Heart Will Go On*, de Will Jennings et James Horner, que l'on entend dans *Titanic*, et qui a gagné l'Oscar de la meilleure chanson.

Helen Hunt reçoit l'Oscar de la meilleure actrice

Agence France-Presse
LOS ANGELES

Helen Hunt, Oscar 1998 de la meilleure actrice pour son rôle de serveuse de restaurant dans *As Good As It Gets* est la première vedette d'un feuilleton télévisé en cours de diffusion couronnée par l'Académie des Arts et des Sciences du cinéma.

En dépit de son rôle dans *Twister* en 1996, Helen Hunt reste surtout connue des Américains pour ce feuilleton, *Mad About You*, dont elle est une des vedettes depuis 1992. Mais c'est son incarnation d'une serveuse pauvre, épuisée par son travail et les soins à son fils malade mais néanmoins pleine de charme, qui lui vaut de gagner un Oscar dès sa première nomination.

À 34 ans, cette native de Californie est loin d'être une néophyte dans le monde hollywoodien. Elle a régulièrement travaillé dans le monde du spectacle depuis qu'elle a 9 ans, apparaissant dans des séries ou des dramatiques télévisées.

Sa première grande chance hors du petit écran, où elle a incarné des personnages allant d'une étudiante effrontée à un « flic » coriace, lui a été donnée par le rôle d'une météorologue passionnée en quête de tornades dans *Twister*.

Sa performance dans *As Good As It Gets* la situe maintenant parmi les principales actrices américaines, une perspective qui ne semble pas l'inciter à quitter la télévision. Elle envisage au contraire de diriger trois épisodes de *Mad About You*.

Le metteur en scène de *As Good As It Gets*, James Brooks, a reconnu que Holly Hunter était son premier choix pour le rôle de Carol. Puis il a rencontré Helen Hunt.

« Il y a beaucoup de fausses idoles devant lesquelles on s'incline à Hollywood », a-t-il dit au magazine Time. « Mais Helen adore le vrai dieu. Au lieu de dire 'il vous plaît faites de moi une vedette', elle dit 'il vous plaît, aidez-moi à servir mon personnage' ».

Pour ce faire, Helen Hunt a passé du temps avec une mère devant se charger d'un enfant malade, travaillé



PHOTO REUTERS

Helen Hunt

avec un spécialiste pour acquérir un accent authentique de New-Yorkaise et sélectionné les vêtements modestes que porterait une employée de restaurant aux faibles ressources.

Et en fin de compte, elle prouve dans *As Good As It Gets* qu'elle possède une beauté pleine de séduction, servie en outre par un talent mûri par des décennies de travail.

Le jeune homme et les statuettes

RICHARD HÉTU

collaboration spéciale, LOS ANGELES

Il y en a sûrement plusieurs à qui la possibilité, même faible, d'avoir à prononcer un discours devant trois milliards de téléspectateurs couperait l'appétit. Mais Sylvain Chomet n'est pas du nombre.

Un peu avant 11 h, hier matin, le réalisateur de *La vieille dame et les pigeons*, en nomination pour l'Oscar du meilleur court métrage d'animation (qu'il n'a malheureusement pas gagné) est descendu au restaurant de son hôtel, à Santa Monica, en compagnie de son amie, Caroline Aragon. Il s'est dirigé vers le buffet et a empilé dans deux assiettes des oeufs miroir, du bacon, des saucisses et des pommes de terre rissolées.

« Il faut que je me fasse des forces », a déclaré Chomet, un grand et solide gaillard de 34 ans, en s'attablant. Ce sera son seul repas avant la cérémonie de ce soir. »

Les cheveux en bataille, la barbe longue, Chomet, de toute évidence, n'avait pas encore fait sa toilette des Oscars. Il devait quitter l'hôtel au milieu de l'après-midi pour se rendre au Shrine Auditorium, où le fameux gala avait lieu. Heureusement, il avait encore quelques heures devant lui pour se peigner, se raser et revêtir le tuxedo qu'il a acheté et non loué, a-t-il tenu à préciser.

« C'est un investissement, a ajouté le Français d'origine, qui s'est installé à Montréal pour compléter *La vieille dame et les pigeons*, son tout premier court métrage d'animation, et qui entend y demeurer.

Il faut dire que Chomet a souvent besoin d'un tuxedo depuis quelque temps. Son film a été mis en nomination aux Césars, aux Génies et aux British Academy Awards. Des trois événements cinématographiques, seuls les Césars ont pris fin sans couronner *La vieille dame*.

Et seuls les Césars sont parvenus à vraiment nouer l'estomac de l'imperturbable Sylvain Chomet.

« J'étais beaucoup plus angoissé qu'aujourd'hui, a-t-il reconnu. Je ne sais pas pourquoi. En France, ils ont le don de mettre les gens mal à l'aise. Tous les discours étaient nuls, même celui du type qui a gagné le César du meilleur court mé-



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Sylvain Chomet

trage. C'était tendu. C'était la France. »

En comparaison, a soutenu Chomet, les Oscars, « ce n'est pas trop stressant. »

Mais le réalisateur ne parlait pas vraiment en connaissance de cause. Il n'avait jamais suivi à la télévision la soirée des Oscars. Jamais. Ainsi, en fin d'après-midi, en foulant le tapis rouge du Shrine Auditorium et en se frottant aux stars du grand écran, il était sûrement la seule personne à jouir d'une aussi belle perspective pour découvrir la grande fête du cinéma américain.

« Les Oscars, pour moi, c'est un truc vraiment hollywoodien, a-t-il déclaré. Je ne m'identifie vraiment pas à ce monde. Mais en même temps, je trouve ça bien qu'ils reconnaissent le dessin animé et qu'ils lui réservent une catégorie à part. En France, ça n'existe pas. Le dessin animé est confondu au court métrage. Il n'y jouit pas du même prestige. Lorsqu'on dit aux gens qu'on est animateur, ils pensent qu'on travaille à la radio. »

C'est d'ailleurs pour se retrouver dans un pays où le cinéma d'animation était mieux perçu que Chomet a déménagé au Québec, où il a trouvé le financement pour compléter *La vieille dame et les pigeons*. Mais le court métrage de 25 minutes n'a pas été un succès instantané.

« Pendant un an, après le mix final du film, il ne s'est rien passé », a dit Chomet. Le film a été enterré. Je me posais de sérieuses questions sur sa valeur. C'était à ce point désespérant que je suis allé travailler pour Disney à Toronto. »

Mais, au bout d'un an, les nominations et les prix ont commencé à pleuvoir sur *La vieille dame et les pigeons*. Et Chomet n'a pas seulement retrouvé sa confiance, il a trouvé le financement nécessaire — huit millions — pour réaliser son premier long métrage d'animation.

Mais le travail attendra. Hier, Chomet se promettait de faire la fête qu'il gagne ou non. Tant au gala des Oscars qu'au restaurant Spago où il avait été invité par nul autre qu'Elton John.

« C'est un peu surréaliste », avait dit Chomet plus tôt dans la journée.



La liste des gagnants

- ☐ Meilleur film : *Titanic* (James Cameron) ;
- ☐ Réalisation : James Cameron (*Titanic*) ;
- ☐ Acteur principal : Jack Nicholson, *As Good As It Gets* ;
- ☐ Actrice principale : Helen Hunt, *As Good As It Gets* ;
- ☐ Actrice de soutien : Kim Basinger, *L.A. Confidential* ;
- ☐ Acteur de soutien : Robin Williams, *Good Will Hunting* ;
- ☐ Film étranger : *Karakter*, film néerlandais de Ferdinand Borde-wijk ;
- ☐ Scénario original : *Good Will Hunting* (Affleck et Matt Damon) ;
- ☐ Adaptation : *L.A. Confidential* (B. Helgeland et C. Hanson) ;
- ☐ Montage : *Titanic* ;
- ☐ Photographie : *Titanic* ;
- ☐ Chanson originale : *My Heart Will Go On* from *Titanic*, James Horner and Will Jennings. (Interprétée par Céline Dion) ;
- ☐ Musique originale (film dramatique) : *Titanic*, James Horner ;
- ☐ Musique pour une comédie, ou comédie musicale : *The Full Monty*, Anne Dudley ;
- ☐ Décor : *Titanic* ;
- ☐ Effets spéciaux : *Titanic* ;
- ☐ Costume : *Titanic* ;
- ☐ Montage sonore : *Titanic* ;
- ☐ Son : *Titanic* ;
- ☐ Maquillage : *Men in Black* ;
- ☐ Documentaire (long métrage) : *The Long Way Home* ;
- ☐ Documentaire (court métrage) : *A Story of Healing* ;
- ☐ Court métrage : *Visas and Virtue* ;
- ☐ Court métrage d'animation : *Geri's Game* ;
- ☐ Hommage : Stanley Donen, metteur en scène de *Singing in the Rain* ;
- ☐ Prix Gorde E. Sawyer : Don Iwerks, co-fondateur de Iwerks Entertainment, pour ses réalisations dans le domaine des sciences et de la technologie du cinéma ;
- ☐ Prix scientifique et technique : Gunnar P. Michaelson.



PHOTO REUTER

Jack Nicholson, qui a remporté l'Oscar du meilleur acteur, salue la foule avec un sourire ravi.

Jack Nicholson : un troisième Oscar pour 11 nominations

Agence France-Presse
LOS ANGELES

Jack Nicholson, lauréat hier de l'Oscar 1998 du meilleur acteur, a été couronné pour son interprétation de Melvin Udall, écrivain odieux et névrosé que l'amour finira par humaniser dans *As Good As It Gets* (Pour le meilleur et pour le pire).

Jack Nicholson a usé de son traditionnel charme ambigu pour donner vie à cet auteur de romans sentimentaux qui bouleverse sa vie pour s'assurer que la seule employée qui accepte de le servir retournera dans le restaurant où il a ses habitudes.

C'était la 11^e fois que Jack Nicholson, 61 ans dans un mois, était sélectionné pour un Oscar et la troisième fois qu'il était couronné.

Il avait obtenu l'Oscar du meilleur acteur pour son rôle d'un malade mental en 1975 dans *One Flew Over the Cuckoo's Nest* (Vol au-dessus d'un nid de coucou), de Milos Forman, et celui du meilleur second rôle pour son interprétation en 1983 d'un ancien astronaute dans

Terms of Endearment, de James Brooks.

Sa carrière a débuté en 1958 mais c'est en 1969 avec *Easy Rider*, film emblématique de la contre-culture des années 60, que lui viendra le succès. Depuis, il n'a cessé de tourner avec les plus grands metteurs en scène : Bob Rafelson (*Five Easy Pieces* notamment), Roman Polanski (*Chinatown*) Michelangelo Antonioni (*Profession : Reporter*), John Huston (*Prizzi's Honor*), Stanley Kubrick (*The Shining*). Il s'est aussi essayé à la mise en scène avec *Goin' South* en 1978 et *The Two Jakes* en 1990, suite de *Chinatown*.

Pour interpréter Melvin Udall, il a eu recours à tout son arsenal d'expressions, froncements de sourcils, sourires pincé ou carnassier. « Le visage de Jack est tellement familier dans ce film », a déclaré à la revue *Entertainment Weekly* James Brooks, scénariste et réalisateur de *As Good As It Gets*. « Il remue la joue et le public éclate de rire. »

La fièvre
du printemps

Ne manquez pas ce cahier spécial automobile
demain dans La Presse

La Presse

Arts et spectacles

À Paris, l'Internet dispute la place au livre

LIVRES



Mario Roy

envoyé spécial
PARIS

Signe des temps, sans doute, la grande Fête de l'Internet a quelque peu éclipsé, dans les médias français, le Salon du livre de Paris qui fermera ses portes, demain, après six jours d'activité au Hall des expositions, Porte de Versailles.

Si les différents cahiers littéraires se sont évidemment penchés en long et en large sur l'actualité livresque, les pages « nouvelles » des grands quotidiens n'en ont eu, depuis vendredi, que pour cette Fête multiforme, décentralisée, étonnamment dynamique, qui a tenté — et probablement réussi — de sensibiliser le grand public français à la toile informatique mondia-

le. La Fête était constituée de plus de 800 manifestations de tous ordres, partout en France, l'un des moments importants ayant certainement été la mise en réseau par l'État d'une trentaine de sites culturels dont certains, dit-on, sont littéralement spectaculaires.

Libération et *Le Figaro* y sont carrément allés de cahiers spéciaux. Dans *Le Monde*, on a titré : « Loin du Salon du livre, des centaines d'ouvrages de philosophie sont présents sur Internet » ; l'article qui suit est un survol des sites philosophiques accessibles sur le World Wide Web, où il est question aussi bien de Platon que de Gilles Deleuze.

« C'est très parisien au fond, c'est une affaire de mode : la Fête de l'Internet est devenue subitement, sans raison apparente, le truc « in » en ville, il n'y en a plus que pour elle ! Ça ne durera peut-être pas, mais pour l'instant, c'est la folie », commente Yves Leclerc, journaliste et auteur québécois qui participe concurremment, depuis quelques jours, aux deux événements.

En compagnie de son collègue, Vallier Lapiere, Yves Leclerc tente en effet de frayer un chemin sur le marché français au livre fort particulier qu'ils signent conjointement, *L'état du cybercommerce*, un portrait analytique des différents aspects (pratique, technique, légal, sécuritaire) du commerce électronique.

Entre autres particularités, cet ouvrage a celle d'avoir été conçu à l'inverse, en quelque sorte, de ce que l'on voit d'habitude : il constitue la version « papier » d'un site Internet où a d'abord été accumulée l'information qui y est véhiculée. Leclerc et Lapiere sont venus en France pour participer à la Fête de l'Internet, mais leur bouquin — et eux-mêmes — se sont bientôt retrouvés aussi au Salon du livre où il leur faut faire la chasse à un distributeur français.

Il n'y a pas de problèmes de ce type sur le Web...

Le grand bond en avant

Au surplus, la joyeuse anarchie de la Fête de l'Internet — que répercute l'enthousiasme un peu naïf du traitement médiatique qui lui est accordé — tranche nettement, selon Yves Leclerc, sur ce que l'on connaît des façons de procéder usuelles des Français. Il dit : « Rien n'est venu d'en haut. L'État (les ministères de la Culture, de l'Industrie et le Commissariat au Plan) ainsi que les grandes sociétés comme IBM ou France Télécom n'ont embarqué qu'à la dernière minute, en intervenant ponctuellement dans de petits projets. C'est très peu français, tout ça ! Par contre, ce qui est très fran-

çais, c'est leur approche du Net, une approche de contenu : la France jouit d'un patrimoine culturel gigantesque et on y pige allègrement pour monter des sites absolument fabuleux. En même temps on ne néglige ni les sujets d'intérêt populaire, comme le sport et la vie communautaire. »

Qui plus est, la France est en train de résoudre, en les retournant à son profit, les problèmes techniques d'implantation de l'Internet qu'elle a connus en rapport avec le coût de la téléphonie et l'existence du Minitel (en 1997, seulement 3 % des Français pouvaient accéder à l'Internet).

D'une part, l'alimentation à haut débit par câble se développe à un rythme fulgurant. Et Électricité de France étudie la possibilité de véhiculer le signal informatique sur... les fils électriques — ce qui est techniquement possible, ici, à cause de la configuration du réseau.

D'autre part, le Minitel, que l'on considérait comme un frein à l'implantation du Net, pourrait dans un deuxième temps devenir une sorte de moteur. Leclerc note : « Les sociétés se mettent à adapter leur contenu Minitel à l'Internet, c'est une chose extrêmement facile. Plus en-

core, le Minitel a solidement implanté dans la société l'habitude d'utiliser un écran et un clavier pour établir des communications, commerciales ou non avec d'autres : contrairement à ce qui se passe au Québec, les néophytes n'ont pas, a priori, peur de la machine ! En réalité, cela va accélérer l'implantation de façon spectaculaire. »

Selon le journaliste et auteur, la Fête de l'Internet qui vient de se terminer sera vue comme un point tournant dans l'entrée en masse des Français sur la grande toile planétaire. « Il est question de renouveler cette Fête l'an prochain, mais je ne crois pas que ce sera nécessaire. Ça a été un traitement de choc qui, je crois bien, aura atteint son but, » conclut Yves Leclerc.

Le grand bond en avant, quoi !

Entretiens, l'impact réel de la Fête de l'Internet sur le Salon du livre de Paris est pour l'instant impossible à préciser. Au stand du Québec — un peu plus vaste que l'an dernier, meublé d'un bon millier de titres —, on s'entend pour dire que l'affluence aurait tout de même plutôt augmenté.

L'état du cybercommerce
vianet.infiniT.net

Ce reportage a été réalisé grâce à la collaboration de l'Association nationale des éditeurs de livres.



Salon
du livre
de Paris

Un gars, une fille : onze pays achètent le duo

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

En fin de semaine dernière, Guy A. Lepage a reçu un e-mail de sa traductrice allemande. Elle avait consulté plein de dictionnaires, sans succès, sur les mots *nounoune*, *scrappé* et *coudon*.

Il a aussitôt envoyé des explications complètes sur ces particularités du langage québécois.

Si Guy A. Lepage, cet ex-RBO à la voix si caractéristique, reçoit autant de courrier de l'étranger, c'est que sa série *Un gars, une fille* est en train de se monter dans onze pays.

La version flamande — « On dirait que le couple s'engueule, mais ils se disent des mots d'amour ! » rigole Lepage — sera en ondes en Belgique le 23 avril.

Dans la version portugaise, le couple est un peu plus âgé, mi-quarantaine. « Ils sont

très bons », admire l'auteur. Dans la version québécoise, le gars a 37 ans — l'âge de Guy A. et la fille 36.

Guy A. lui-même partira pour la France dans trois semaines réaliser le pilote français. Il n'a pas encore reçu de Paris de demandes d'explications sur les québecismes employés.

Onze pays qui achètent les droits d'une émission québécoise — bien sûr, Guy A. Lepage et Sylvie Léonard ne s'exportent pas, c'est le concept et les textes qu'on vend — c'est une grosse réussite. La liste des acheteurs est impressionnante : les États-Unis, l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Hollande, la Belgique et même le Canada anglais. Chacun a pris une série de 13 épisodes. Qui devront obligatoirement être diffusés en demi-heures.

« Nous permettons certaines initiatives à l'étranger, mais il faut que ce soit les bonnes », dit l'auteur, qui fera sans doute beaucoup d'argent, tout comme son producteur Avanti, avec son histoire.

M. Lepage réalise cette semaine le pilote en anglais pour la CBC. Car depuis les 17 ans qu'il fait le métier, notamment la série *Rock et Belles Oreilles* qui a lancé le groupe, il a appris à faire de la réalisation.

Il est enchanté de ce qui arrive. « Je suis en grande période de zen professionnel, dit-il. J'ai l'impression d'être vraiment à ma place. On me laisse beaucoup de liberté. »

Mais il précise que c'est la version québécoise qui lui donne le plus de satisfaction. Les gens arrêtent Guy A. et Sylvie dans la



Guy A. Lepage et Sylvie Léonard : la série *Un gars, une fille* est un succès ici et est vendue dans 11 pays.

rue — non, ils ne sont pas mariés ensemble — pour leur dire que ce qu'ils vivent ressemble souvent à leur propre vie. L'auteur s'avoue dépassé par l'ampleur de la réaction.

Et par le volume de courrier électronique ! « J'ai reçu 4000 e-mail ! Je ne peux plus répondre ! »

Un gars, une fille a commencé tout doucement à Radio-Canada au printemps 97 : six émissions. Le couple était né dans le défunt talk show *Besoin d'amour* à TQS. En septembre, Radio-Canada programmat 13 épisodes pour le samedi soir.

Mais devant le succès, Radio-Canada a décidé de déménager l'émission le jeudi à 19h30. Résultat : la série a franchi le cap du million de téléspectateurs — 1 139 000 — le 5 mars. Les 26 émissions de cette saison auront une suite la saison prochaine. Une série de 20 nouveaux épisodes de 30 minutes, plus une spéciale de 60.

Tout un travail ! Jusqu'ici, *Un gars, une fille* a diffusé 1000 sketches. Plus de la moitié ont été écrits par Guy A. Lepage. Pascal Lavoie en a écrit 200, Sylvie Bouchard une centaine. On remarque aussi d'autres noms au générique. Parfois, les sketches sont proposés par des inconnus. Mais on a pu voir la signature de Marie-France Bazzo sur quatre ou cinq textes. Celle d'Yves Taschereau aussi.

Guy A. Lepage remarque que les agissements de l'héroïne sont beaucoup plus critiqués, autant par les hommes que par les femmes. Comme quoi les femmes peuvent moins s'en permettre.

« En France, on trouve la fille trop féministe, trop directrice. Aux États-Unis, elle est trop sexuelle », dit l'auteur.

Et le gars, lui, que lui reproche-t-on ? « Lui ? Mais il est parfait, voyons ! »

Le centenaire Gershwin à l'OSM

MUSIQUE



Claude Gingras

L'Orchestre Symphonique de Montréal marque le centenaire de la naissance de George Gershwin en consacrant au compositeur américain le cinquième et avant-dernier programme de sa série « Air Canada » ce soir et demain soir, 19 h 30, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Invité une première fois l'an dernier à l'OSM, Keith Lockhart, chef depuis 1995 des célèbres Boston Pops, offrira avec son compatriote, le pianiste Michael Chertock, l'oeuvre la plus célèbre de Gershwin, la *Rhapsody in Blue*, ainsi que le Concerto en fa. Programme complété par la *Cuban Overture* et une oeuvre du contrebassiste américain Frank Proto sur des thèmes de Gershwin, *A Portrait of George*, avec M. Proto comme soliste.

Rencontre de presse hier midi autour des visiteurs. M. Lockhart, qui ne fait pas ses 38 ans, commence par une précision : il n'est pas le troisième chef des Boston Pops — après Arthur Fiedler, qui le demeura 50 ans, et John Williams — mais le 20^e. « Les Pops, dont les effectifs sont les mêmes que

ceux de l'Orchestre Symphonique de Boston, à l'exception des premiers-pupitres, n'ont pas été créés en 1929, comme on pense, mais dès après la fondation de l'OSB. L'OSB date de 1881 et les Pops, de 1887, et il y eut 17 chefs avant Fiedler, dont Alfredo Casella. »

Le répertoire des Boston Pops, nous apprend-il encore, est moins systématiquement « populaire » qu'autrefois. On y donne, par exemple, le dernier mouvement de la *Symphonie Mathis der Maler*, de Hindemith, et, calement non volontaire, bientôt ce sera l'*Adagietto* de la cinquième Symphonie de Mahler, dans le cadre d'un programme sur le thème de l'amour. Certaines soirées restent néanmoins centrées sur une vedette de la chanson. Ainsi, M. Lockhart cherche « désespérément » à y amener Céline Dion.

Michael Chertock signale qu'il a fait la *Rhapsody* environ 25 fois avec Lockhart mais qu'ils en sont à leur première collaboration dans le Concerto. Pour sa part, Frank Proto a enregistré sa pièce avec d'autres Pops, ceux de Cincinnati, dont il fut le contrebassiste.

De Puccini à Zelenka

■ L'Atelier d'opéra de l'UQAM monte *La Bohème*, de Puccini, transposée du Quartier latin de Paris à celui de Montréal, et en costumes d'aujourd'hui, à compter de jeudi soir, 19 h 30, salle Pierre-Mercure. Mise en scène de Colette Boky, orchestre de 35 musiciens dirigé par Marc Bélanger, représentations tout le week-end.

Jeudi soir également, 20 h, église N.-D. du T. S. Sacrement, le jeune chef Yannick Nézet-Séguin — entre deux stades de perfectionnement en Europe avec Carlo-Maria Giulini — et les 15 chanteurs et instrumentistes de sa Chapelle de Montréal consacrent un programme à Jan Dismas Zelenka, contemporain tchèque de Bach, admiré par ce dernier, mais



Keith Lockhart dirige Gershwin à l'OSM ce soir et demain soir.

encore très peu connu et, sauf erreur, jamais joué encore dans cette ville.

Deux oeuvres au programme : le bref *Concerto a 8* (c.-à-d. à huit parties instrumentales) et la substantielle *Missa Dei Patris*.

Alagna-Gheorghiu samedi

■ *Roméo et Juliette*, de Gounod, est l'opéra à l'affiche de la radiodiffusion en direct du Metropolitan samedi, 13 h 30, CBF-FM. Roberto Alagna et Angela Gheorghiu dans les rôles-titre et le chef français Bertrand de Billy au pupitre. Aux entractes montréalais :

jeu-questionnaire et interview de New York avec le couple Alagna-Gheorghiu.

En bref

■ Irvine Arditti remplacera Lara St. John comme violoniste soliste du NEM le 29 avril... André Laplante annule le récital qu'il devait donner le 2 avril à Pollack dans la série de CBC... Le Centre d'Arts Orford, qui devait monter un opéra de Mozart cet été, change de compositeur et passe à Rossini et son *Barbiere di Siviglia*... Marie DuPont-Rémillard quitte le 30 avril la direction générale de l'Orchestre Métropolitain, poste qu'elle occupait depuis onze ans... Robert Spano et le Brooklyn Philharmonic programmaient récemment *Zipangu*, de Claude Vivier... Georges Gad, rédacteur au magazine français *Le Monde de la musique*, a terminé par Montréal un survol de l'activité musicale dans les principales villes du Canada... Les trois interprètes du rôle-titre de *Turandot*, de Puccini, monté à Pékin en septembre sous la direction de Zubin Mehta, seront Sharon Sweet, Maria Guleghina et Audrey Stottler (laquelle le chantait à l'Opéra de Montréal l'an dernier)... On annonce la mort de Franco Gratale, metteur en scène de *Lucia di Lammermoor* à l'OdM en 1982... Barbara Hendricks chante à Toronto vendredi soir... Le Père Fernand Lindsay a entendu récemment à Vienne le Concentus Musicus de Nikolaus Harnoncourt et a invité le directeur à Lanaudière. *Unmöglich* : Harnoncourt refuse désormais de prendre l'avion.

Trio démembré

■ Confirmé par Antonio Lysy : le trio que le violoncelliste formait avec le pianiste Louis Lortie et le violoniste Yehonatan Berick cesse pour l'instant ses activités. Un problème de distance, explique Lysy. Comme on le sait, Lortie habite maintenant Berlin. Il ne jouera d'ailleurs pas à l'OSM cet été.

Publier à tout prix... même au Québec

MARIO ROY
envoyé spécial, PARIS

De la table voisine, le jeune homme qui, depuis plusieurs minutes, prêtait discrètement oreille à la conversation me lance :

« Vous êtes un éditeur canadien ? »

— Non. Un journaliste québécois.

— Ça ne fait rien. Je m'appelle F. M.. Je suis auteur. Personne ne veut me publier en France. Voilà mon manuscrit ! »

Et il me tend illico une grande chemise rouge dans laquelle une centaine de feuillets (impeccables, sans une faute, presque composés et mis en page !) n'attendent que des rotatives... québécoises, peut-être.

On se trouve à l'heure du déjeuner dans une brasserie située juste en face du Hall des expositions qui abrite le 18^e Salon du livre de Paris. Petite brasserie belle, bonne et pas chère, où doivent couler ces

jours-ci beaucoup de larmes d'auteurs déçus...

Le fait est qu'au stand du Québec, les auteurs potentiels, rejetés à la mer par le grand navire français de l'édition (qui, en 1996, a néanmoins lancé 45 100 titres !)

affluent en se disant que de l'autre côté de l'eau, en terre d'Amérique, peut-être leur donnera-t-on une chance ! Ils sont nombreux à proposer de la poésie ou de la littérature-jeunesse. De sorte que Bertrand Gauthier, patron de la courte échelle, est l'un des éditeurs québécois les plus sollicités :

« Je ne veux même plus les rencontrer, dit-il. La seule opération de retour des manuscrits est devenue extrêmement onéreuse et, de toute façon, il est presque impossible pour nous de publier un auteur français, même s'il est génial ! »

À cause de l'étroitesse du marché, évidemment, comme toujours. Mais aussi à cause de ce que cela impliquerait comme complexité et comme coûts au niveau de la promotion.

En fait, l'industrie de la... non-édition est florissante en France.

Une firme, Le Calcre, a littéralement bâti sa prospérité là-dessus. Elle publie deux périodiques, *L'Écho du Calcre* et *Écrire et éditer*, s'adressant essentiellement aux auteurs en mal de publication. Elle offre aussi une gamme d'ouvrages (peu coûteux : souvent moins de 30 FF, soit autour de 7 \$) ainsi qu'un site Internet couvrant le même sujet.

Le Calcre a évidemment un stand au Salon du livre de Paris.

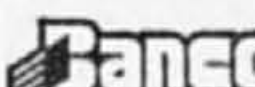
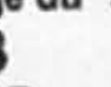
Et là, il y a toujours foule...

Le Calcre

www.chez.com/calcre/

Journée mondiale du théâtre

La direction artistique du Théâtre du Nouveau Monde ainsi que l'équipe de production et la distribution de la pièce *Don Quichotte* invitent le grand public à les rencontrer, de 17 h à 19 h, demain, dans le hall du TNM, pour discuter de l'élaboration du prochain spectacle de cette compagnie. Cette activité est organisée dans le cadre de La Journée mondiale du théâtre, une manifestation annuelle conçue par un institut de l'Unesco. À Montréal, les festivités ne débutent « officiellement » qu'à midi, sur la place du complexe Desjardins, avec la présentation d'un extrait du spectacle *Le Chœur des Silences*. Plusieurs autres théâtres vous ouvrent gratuitement leurs portes, demain.

loto-québec										résultats		
												
Tirage du 98-03-23					Tirage du 98-03-23							
2	3	8	15	16	3	4	407	1999				
24	27	33	36	40								
44	50	52	53	54	Tirage du 98-03-23							
55	59	62	69	70	NUMÉRO: 486805							
T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES												
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.												

Puzzle 3D

398 PIÈCES

TITANIC

Wrebbitt

Construisez un casse-tête à 3 dimensions du Titanic !

Le choix des collectionneurs et des passionnés de casse-tête !

Maintenant disponible dans tous les bons magasins.

30 1/2" - 78cm

Procter & Gamble présente

CELINÉ DION

LET'S TALK ABOUT LOVE
TOURNÉE MONDIALE

CENTRE MOLSON
SUR SCÈNE CENTRALE

EN VENTE AUJOURD'HUI À MIDI

LES 7, 8, 11, 12 & 13 DÉCEMBRE

BILLETTS EN VENTE AUX GUICHETS DU CENTRE MOLSON, SUR LE RÉSEAU ADMISSION OU AU 790-1245, À L'EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL 1 800-361-4595.

SOUPER PRÉ-SPECTACLE DISPONIBLE: 790-1245

UNE PRODUCTION FEELING EN COLLABORATION AVEC DONALD K. DONALD ! UNIVERSAL



Un POOL de F1
SIMPLE et PAYANT
Dès le 28 mars...

GRATUIT

SILVER FORMULA 1
AROUND THE WORLD

L'Atelier d'Opéra de l'UQAM
présente

La Bohème de Puccini

Les 26, 27 et 28 mars 1998
(du jeudi au samedi), à 19 h 30
Le 29 mars (dimanche), à 14 h

Mise en scène : Colette Boly

Direction musicale : Marc Bélanger et Pierre Simard

Avec les étudiants du département de musique, l'Orchestre et l'Ensemble vocal de l'UQAM

Scénographie : Mélanie Martin
Chorégraphie : Diane Boeki
Éclairages : Stan Kwicien

Costumes : Marie-France Bergeron
Pianiste : Denyse Saint-Pierre
Régle : Hélène Gagnon

Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau
300, boul. de Maisonneuve Est (métro Berri-UQAM)
Admission générale : 15 \$ • Étudiants : 8 \$

Renseignements : (514) 987-6919 ou (514) 987-0294

Concert

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA
MUSIQUE

En collaboration avec

La Presse

27 mars

Série CBC/McGill

John Merkelo, trompette, John Zirbel, cor
Peter Sullivan, trombone et
Louise-Andrée Baril, piano Oeuvres de Schumann,

Jolivet, Mahler, von Weber et Castérède

Salle Redpath, 19 h 30

Campus de McGill, entrée via Porte McTavish (métro Peel)

12 \$ / 8 \$ (étudiants et aînés)

398-4547

28 mars

UN SIÈCLE DE TANGO

Ensemble Romulo Larrea (7 musiciens)
Veronica Larc, «la nueva voz del tango» et les danseurs de
tango Carol et Bobby, Marie-Claire et Benoît.

UN SIÈCLE DE TANGO, c'est Paris, les années folles,
les mélodies du grand Carlos Gardel, l'époque d'or des
années '40 et le tango contemporain d'Astor Piazzolla.

Théâtre du Vieux-Terrebonne 20 h 30
867, rue St-Pierre, Terrebonne Prix : 28 \$

Rens. / Réserv. : 492-4777

31 mars

Opéra de chambre

Fanny Larivière, sopra., Marco Valeriani, ténor,
Clermont Tremblay, baryton et Nancy Pelletier au piano

La Servante maîtresse, G.B. Pergolèse

Une mesure de silence, M. Blackburn

Salle Marie-Stéphanie

638, ch. de la Côte-St-Catherine

15 \$ - Rens. et réservations :

(514) 634-8404

2 avril

Série CBC/McGill

André Laplante, piano

Oeuvres de Chopin, Liszt, Schumann

Le Concerto, 19 h 30

585, boul. Sherbrooke Ouest (métro McGill)

12 \$ / 8 \$ (étudiants et aînés)

398-4547

Prenez bonne note !

Réservez aux membres du

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

Dates de parution : tous les mardis

Réservations d'espace :

le jeudi précédent, avant 12 h

par télécopieur au :

(514) 845-5830

Pour plus de renseignements sur les tarifs

Suzanne Charron (514) 285-6998



« Mission accomplie pour Michaël Rancourt. La prestation d'imitateur saluée par de
nombreuses ovations au Capitole. » - K. Lavoie, Le Soleil
« Le talent d'imitateur de Michaël Rancourt est indéniable. Grand mémo. »
« Un spectacle qui va plaire énormément. Excellent travail à la mise en scène. »
- Bernard Michaud, SRC

avec
Michaël Rancourt

Direction artistique : Dominique Lévesque - Scritteur en chef : Jean-Marie Corbeil

SUPPLÉMENTAIRES
du 24 au 28 mars, 20 h

au **Gesù**

Réservations • 861-4036
Admission • 790-1245
Groupes • (514) 527-3644

LES PRODUCTIONS
BYC Inc.

ALAIN CHOQUETTE

Dès demain !
Le RETOUR
tant attendu

ARTISTE INVITÉE : CHANTAL CORMINBOEUF
DU 25 MARS AU 26 AVRIL

BILLET EN VENTE SUR LE RÉSEAU. ADMISSION (514) 790-1245 OU SANS FRAIS 1-800-361-4595
ET À LA BILLETTERIE DU CASINO DE MONTRÉAL
GROUPE DE 20 ET PLUS (514) 935-5161 OU 1-800-263-5161

SPECTACLE SEULEMENT 37 \$ et 47 \$ (taxes incluses)
SOUPER-SPECTACLE 59 \$ et 69 \$ (taxes, repas et service inclus)

CASINO DE MONTRÉAL

CFM 105.7 FM
avant 11h

SPECTACLES

Salles de répertoire

BOOGIE NIGHTS

Cinéma Décarie (1) : 14 h 30.

CABARET

Auditorium F.C. Smith (7141,

Sherbrooke O.) : 19 h.

CANDIDATE (THE)

Cinéma Décarie (Salle

Claude-Jutra) : 21 h.

CHE

Cinéma du Parc (1) : 21 h 45.

CHEF IN LOVEQ (A)

Cinéma du Parc (2) : 15 h, 19 h.

CONTEMPT

Cinéma du Parc (1) : 17 h, 21 h 30.

DONNIE BRASCO

Cinéma du Parc (1) : 19 h.

ERNESTO CHE GUEVARA: THE

BOLIVIAN DIARY

Cinéma Décarie (1) : 17 h 15.

ENFANTS DU REFUS GLOBAL

(LES)

Cinéma ONF : 19 h, 20 h 30.

GABBEH

Cinéma Décarie (2) : 15 h 15, 19 h.

GUMMO

Cinéma du Parc (3) : 17 h 30, 21 h

45.

HEAVEN'S BURNING

Cinéma du Parc (2) : 17 h, 21 h 15.

LATE BLOOMERS

Cinéma du Parc (3) : 15 h 15, 19 h

30.

MANHATTAN

Cinéma du Parc (1) : 15 h.

MARIUS ET JEANNETTE

Collège Édouard-Montpetit (180, de

Gentilly E., Longueuil) : 20 h.

PROGRAMME 1

Cinéma Décarie (Salle

Fernand-Séguin) : 20 h 45.

QUICONQUE MEURT, MEURT

À DOULEUR

Cinéma Parallèle : 17 h 30.

STARSHIP TROOPERS

Cinéma Décarie (1) : 19 h 15.

SUMMER IN LA

GOULETTE/3(A)

Cinéma Décarie (2) : 16 h 45, 21 h

15.

TENDRE POULET

Cinéma Décarie (Salle

Claude-Jutra) : 17 h.

VERS UNE TERRE PROMISE

Cinéma Parallèle : 19 h 30, 21 h 35.

ZOUZOU

Cinéma Décarie (Salle

Claude-Jutra) : 19 h.

IMAX

IMAX - Vieux-Port

Programme double : PLAISIRS DE

LA PEUR, LA SCIENCE DU

DIVERTISSEMENT - AMAZONE :

10 h 15, 12 h 15, 14 h 15

(version française) ; 16 h 15,

19 h 15 (version anglaise)

Programme simple : AMAZONE :

18 h 15 (version française)

Programme double et spectacle

laser Le Réve : PLAISIRS DE LA

PEUR, LA SCIENCE DU

DIVERTISSEMENT et AMAZONE et

le spectacle laser :

21 h 15 (version française).

IMAX LES AILES (Mail Champlain,

2153, Boul. Lapinière, Brossard)

IMAGINE :

13 h, 20 h.

LES MYSTÈRES DES MAYAS :

14 h, 21 h.

LES AILES DU COURAGE :

15 h.

TITANICA :

16 h, 19 h.

Musique

PLACE DES ARTS (Salle

Wilfrid-Pelletier)

Orchestre Symphonique de

Montréal. Dir. Keith Lockhart.

Michael Chertok, pianiste. *Cuban*

Overture, Concerto en fa et

Rhapsody in Blue (Gershwin), *A*

Portrait of George (Proto). Concerts

Air Canada : 19 h 30.

Théâtre

THÉÂTRE DU NOUVEAU-

MONDE (84, Ste-Catherine O.)

Don Quichotte, de Cervantes.

Adapt. de Wajdi Mouawad. Mise en

scène de Dominic Champagne.

Avec Normand Chouinard et Rémy
Girard. Du mar. au ven., 20 h ; sam.,
16 h et 21 h.

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE

(Place des Arts)

Le Chemin des Passes-

Dangereuses, de Michel Marc

Bouchard. Mise en scène de Serge

Denoncourt. Avec Normand

D'Amour, Sébastien Delorme et

Patrice Godin. Du mar. au ven., 20

h ; sam., 16 h et 20 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT

(4664, St-Denis)

Le Mariage de Figaro, de

Beaumarchais. Mise en scène de

Guillermo de Andrea. Avec Marc

Béland, Sophie Lorain, Anne Dorval,

René Gagnon, Élisabeth

Chouvaldizé, Jacques Girard, Marc

Legault, Roger LaRue, Jean-Guy

Roy, Jean-Marie Moncelet, Marcel

Girard, Maxim Gaudette, Marie-

Hélène Copti, Sébastien Ventura,

Audrey Laurin, Vincent Giroux,

Maude Nantel, Vincent Legault et

Bernard Meney. Du mar. au ven., 20

h ; sam., 16 h et 20 h 30 ; dim., 15 h.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER

(4353, Ste-Catherine E.)

Le Beau Parleur, de John Millington

Syngue. Adapt. québécoise de

Michel Gagné. Mise en scène de

Pierre Rousseau. Avec Stéphane F.

Jacques, Julie McClellens, Gilles

Pelletier, Micheline Bernard, Michel

Daigle, Marcel Levasseur, Catherine

Archambault, Yves Dagenais, Pierre

Drolet et Caroline Roberge : 10 h 30.

ESPACE LA VEILLÉE (1371,

Ontario E.)

La gloire des filles à Magloire,

d'André Ricard. Mise en scène

d'Alain Fournier. Avec Marie-Josée

Forget, Jean Harvey, Chantal

Lapointe, Francis Soucy et Marie-

Hélène Thibault : 20 h 30.

LA LICORNE (4559, Papineau)

Trois dans le dos, deux dans la tête,

de Jason Sherman. Trad. de Pierre

Legris. Mise en scène de Michel

Monty. Avec Pierre Collin, Claude

Despins, Muriel Dutil, Eric Forget et

Aubert Pallascio. Du mar. au sam.,

20 h ; dim., 15 h.

THÉÂTRE DES DEUX MONDES

(7285, Chabot)

Je ne sais plus qui je suis, de

Brigitte Haentjens. Avec Lou Babin,

Céline Bonnier, Violette Chauveau,

Louise de Beaumont, Marie-France

Marotte, Marie-Chantal Perron et

Johanne-Marie Tremblay. Lun., jeu.,

ven., sam., 20 h ; dim., 15 h.

STUDIO D'ESSAI CLAUDE-

GAUVREAU (Pavillon Judith-

Jasmin, local J-2020, 405, Ste-

Catherine E.)

Mémoire-crédit, de François-

Étienne Paré : 20 h.

CÉGEP DE ST-HYACINTHE

(3000, Boulé, St-Hyacinthe)

1,2,3... Quat Sous, présenté par les

finissat (e)s de l'Option théâtre : 20

h.

Variétés

THÉÂTRE ST-DENIS

Raconte-moi Gel Sornia, de

Claude Dubois et Pierrette Dupoyet.

Mise en scène de Robert

Charlebois. Avec Louise Marleau,

Claude Dubois et Christian

Durocher, acrobate : 20 h.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN

(5170, Chemin de la Côte Ste-

</

Afin d'enrichir la discussion, la ministre vient de rendre publique *L'Étude pour le choix d'un site - Évaluation des sites potentiels*, réalisée par la Société immobilière du Québec à la demande du Conseil provisoire de la Grande Bibliothèque du Québec. À partir des besoins de localisation

Les gens qui désirent être entendus lors des audiences doivent obligatoirement s'inscrire en s'adressant au 873-2255 (télécopieur : 864-2448) au plus tard le 31 mars.

■ L'actrice française Juliette Binoche ne pouvait participer à la soirée des Oscars hier soir à Los Angeles à cause d'une entorse à la cheville. Elle a indiqué un porte-parole du théâtre londonien Almeida d'Islington où elle joue actuellement. Juliette Binoche, 33 ans, devait remettre l'Oscar du meilleur second rôle féminin, qu'elle avait elle-même remporté en 1997 pour son rôle dans le film d'Anthony Minghella « *Le Patient anglais*. Mais l'actrice s'est tordue la cheville samedi soir dans l'enceinte du théâtre où elle interprète en ce moment le rôle principal de la pièce *Naked* de Caryl Churchill, et a dû annuler son dé

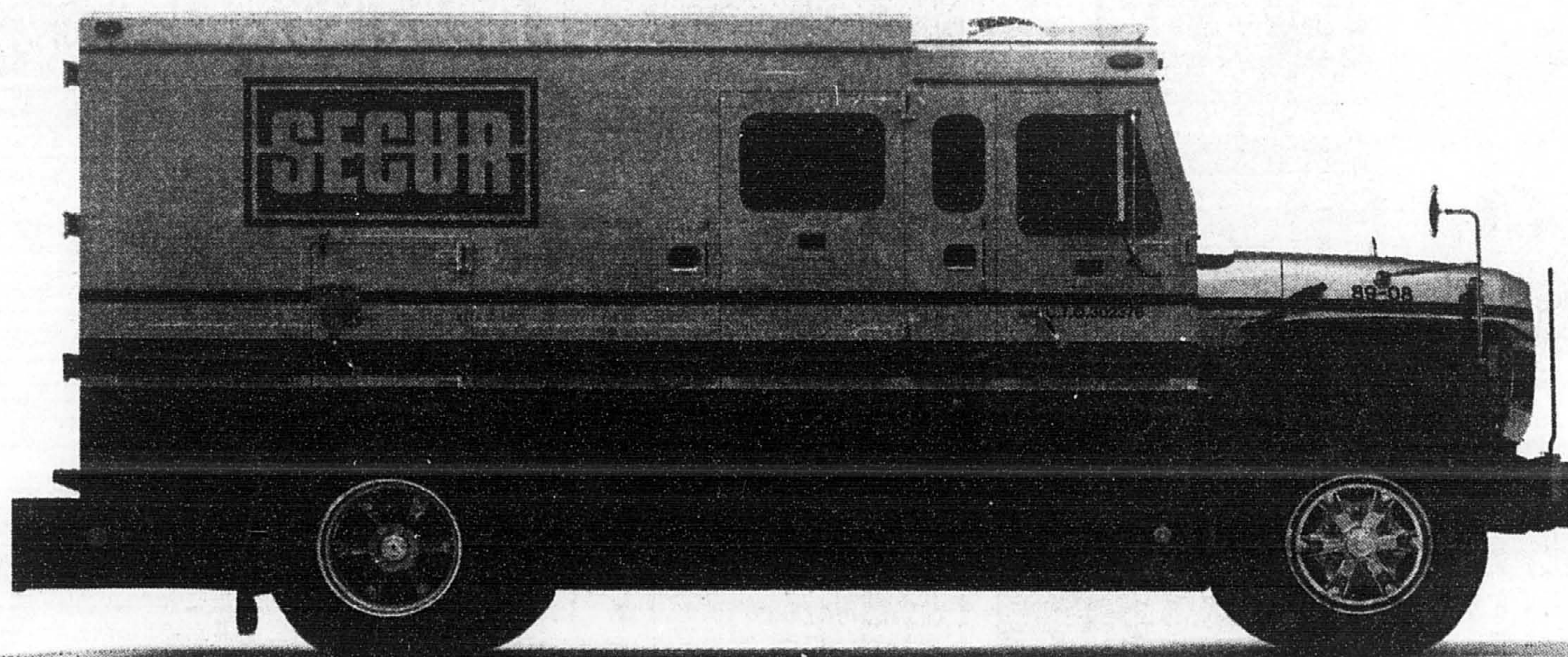
■ Selon l'acteur Edward James Olmos, le cinéma de Hollywood n'a pas encore su être globalement positif envers les Hispaniques. Il en donne pour indice ce commentaire fait à son endroit, « Olmos, ce grand comédien hispano-américain ». Or il n'a jamais entendu de compliments du genre Dutin Hoffman, « ce grand comédien judéo-américain », Al Pacino ou Robert De Niro, « ces grands comédiens

■ Les scénaristes Andy Marx et Tony Peiser ont vendu au groupe Disney une idée de scénario, intitulé *Joe in Accounting*. L'héroïne est une dirigeante d'entreprise qui se met à fréquenter un employé, pour qu'il ne révèle pas les tours de passe-passe de la compagnie. Andy Marx, aussi reporter, est le petit-fils de l'ineffable comédien Groucho Marx (1890-1977) et Peiser est dessinateur pour le *Times*.

1. 11. 1951

1

AUJOURD'HUI, ON PEUT CONDUIRE UN VÉHICULE SÉCURITAIRE



SANS METTRE TOUT SON ARGENT DEDANS.

3,9%

FINANCEMENT
À L'ACHAT SUR 36 MOIS**



21 998\$*

Moteur V6 3,1 litres de 160 HP • Boîte automatique électronique à 4 vitesses
Système antiblocage aux 4 roues • Deux sacs gonflables
Poutrelles latérales de sécurité • Système antivol PASS-Key II
Verrouillage de sécurité pour les enfants • Espace pour 6 passagers
Ouvre-coffre électrique • Radiocassette AM/FM stéréo
Volant inclinable • Climatiseur.

LUMINA CHEVROLET

CONNUE POUR EN PRENDRE. RECONNUE POUR EN DONNER.

POUR PLUS D'INFORMATION, APPELÉZ AU 1 800 463-7483. www.gmcanada.com^{MC}

^{MC} www.gmcanada.com est une marque de commerce de General Motors Corporation.
*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. **Exemple de financement 10 000 \$ incluant transport, préparation et taxes: 36 versements de 294,80 \$, coûts en intérêts 612,80 \$, coût total 10 612,80 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Préparation incluse. Transport (785 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL^{MC} sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.